

CGV-120915

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion annuelle du 15 septembre 2012

8 h 30

PSL105 Simon-Larouche

Campus d'Edmundston

Ordre du jour adopté	Action	Document (X)	Responsable
1. Ouverture			A. Richard
2. Minute de recueillement			A. Richard
3. Constatation de la régularité de la convocation			L. Castonguay
4. Vérification du droit de présence			L. Castonguay
5. Adoption de l'ordre du jour	Décision	X	A. Richard
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle CGV-110917	Décision	X	A. Richard
7. Affaires découlant du procès-verbal	Information		A. Richard
8. Rapport annuel des comités			A. Richard
8.1 Comité de vérification	Réception	X	A. Bossé
8.2 Comité de finance	Réception	X	L. Bastarache
8.3 Comité de placement	Réception	X	A. Richard
8.4 Comité de gouvernance	Réception	X	A. Daneault
9. Rapport financier annuel 2011-2012	Décision	X	R. Saillant
10. Nomination de l'auditrice ou de l'auditeur externe	Décision		A. Bossé
11. Ratification des actes des administrateurs et des administratrices	Décision		A. Richard
12. Rapport annuel du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	Réception	X	N. Boucher
13. Rapport annuel de la vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales	Réception	X	M.-L. Lord
14. Clôture			A. Richard

**RAPPORT ANNUEL DU
COMITÉ DE VÉRIFICATION
Du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012**

1. MEMBRES DU COMITÉ

Membres

Paul Bérubé
Alain Bossé
Liette Dumas-Sluyter
Yves Gagnon, président
Raymond Gionet (jusqu'à septembre 2011)
Rolland LeBouthillier (à compter de septembre 2011)

Personnes invitées

Roger Bastarache, vérificateur externe
Lynne Castonguay, secrétaire générale
Richard Saillant, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH)
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier

2. RÉUNION DU COMITÉ

Le Comité de vérification s'est réuni à trois reprises durant l'année 2011-2012, soit le 10 mai 2011, le 30 août 2011 et le 12 octobre 2011.

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS

R : 03-CVF-110510

« Le Comité de vérification recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption de la Politique des achats, des biens et des services. »

R : 04-CVF-110510

« Que le Comité de vérification donne le mandat à Ernst & Young d'entamer le projet portant sur l'évaluation des risques à l'égard de la sécurité des technologies de l'information ainsi que sur l'évaluation des plans de contingences pour assurer la protection des données et la disponibilité des systèmes et réseaux de communication à l'Université de Moncton comme prévu dans l'offre de service proposée dans le document Étendue et objectifs du projet : évaluation des risques à l'égard de la sécurité des technologies de l'information. »

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS (suite)

R : 03-CVF-110830

« Le Comité de vérification recommande au Conseil des gouverneurs de maintenir le libellé de la Politique des achats de biens et de services tel qu'adopté au Conseil des gouverneurs le 11 juin 2011. »

R : 04-CVF-110830

« Le Comité de vérification recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption des états financiers vérifiés de l'Université de Moncton au 30 avril 2011 sous réserve de l'obtention du rapport du vérificateur externe qui doit être sans réserve. »

R : 05-CVF-110830

« Le Comité de vérification recommande au Conseil des gouverneurs que la vérification des états financiers de l'Université de Moncton, pour l'année 2011-2012, soit faite par la firme Ernst & Young. »

R : 06-CVF-110830

« Sous réserve d'une modification mineure, que le rapport annuel 2010-2011 du Comité de vérification soit soumis au Conseil des gouverneurs pour adoption. »

4. LE COMITÉ A ÉGALEMENT DISCUTÉ DES POINTS SUIVANTS

- ▶ Politique d'achats, des biens et des services
- ▶ Régimes des fonds de pension
- ▶ Gestion de risques
- ▶ Fonds de recherche et de fiducies déficitaires
- ▶ Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada
- ▶ Institut d'études acadiennes
- ▶ Mandat de vérification interne

Préparé par le Secrétariat général
Août 2012

ANNEXE

**Ordre du jour et calendrier des réunions du Comité de vérification
Plan annuel
2011-2012**

Article Mandat	Réunion	R1	R2	R3	R4	R5
	Mois	Mai 2011	Août 2011	Oct. 2011		
Surveillance de l'information financière						
23(3) b)	Prendre connaissance des conventions comptables			✓		
23(3) c)	Cas de litiges, s'il y a lieu					
23(3) a)	Régime de retraite - information sur impact financier	✓	✓	✓		
23(3) a)	Fonds de dotation - information sur impact financier	✓	✓	✓		
23(3) a)	Autres engagements long terme s'il y a lieu		✓			
23(3) d)	Informations sur nouvelles exigences des organismes de réglementation		✓			
23(3) e)	Plaintes ou préoccupations concernant contrôle interne ou comptabilité					
États financiers						
23(3) f)	Examen et analyse des états financiers et recommandation au CGV		✓			
23(3) g)	Examen des rapports des directions relatives aux états financiers incluant le rapport annuel		✓			
23(3) h)	Examen des éléments, hypothèses et recommandations influant les états financiers	✓				
Vérification externe						
23(4) a)	S'assurer que le vérificateur externe rende compte au CVF	✓				
23(4) b)	Choisir et évaluer l'auditeur externe et recommandation au CGV		✓			
23(4) c)	Analyser et approuver les honoraires du vérificateur externe		✓			
23(4) d)	Discuter avec vérificateur externe - objectivité et indépendance	✓	✓	✓		
23(4) e)	Établir critères pour services autres que vérification externe	✓				
23(4) f)	Analyser et approuver le plan de vérification		✓			
23(4) g)	Discuter avec vérificateur externe de toute question importante, de toute vérification et toutes erreurs, difficultés ou différences d'opinion (huis clos)	✓	✓	✓		
23(4) h)	Obtenir assurance que la vérification rencontre les lois et règlements applicables	✓				
23(4) i)	Examen des recommandations et suivi		✓			
23(4) j)	Huis clos avec vérificateur externe	✓	✓	✓		

Contrôle interne						
23(5) a)	Approuver plan annuel de vérification interne					
23(5) b)	Prendre connaissance de tout rapport, étude ou recommandation sur le contrôle interne	✓				
23(5) c)	S'assurer que les priorités de contrôle interne soient fondées sur une approche orientée vers les risques	✓				
23(5) d) et g)	Examiner les mesures prises pour corriger les faiblesses dans le contrôle interne	✓				
23(5) e) et f)	Recevoir et approuver les rapports de mise en oeuvre et en faire les suivis incluant l'allocation de ressources adéquates	✓				
Gestion des risques						
23(6) a)	Examen annuel des principaux risques et mesures de contrôles					
23(6) b)	Prendre connaissance des risques universels	✓				
23(6) c)	Recevoir les politiques de gestions des risques	✓				
23(6) a)	S'assurer que la direction a des mécanismes en place pour identifier et gérer les risques	✓				
23(6) d)	Prendre connaissance du fonctionnement du système de communication de l'information liée aux risques	✓				

**RAPPORT ANNUEL DU
COMITÉ DE FINANCE
Du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012**

1. MEMBRES DU COMITÉ

Membres

Lise Bastarache, présidente
Yvon Fontaine
Louis Léger
André G. Richard
Pauline Roy

Invités

Paul Albert, vice-recteur (UMCE)
Lynne Castonguay, secrétaire générale
Richard Saillant, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH)
Jocelyne Roy-Vienneau, vice-rectrice (UMCS)

2. RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité de finance s'est réuni à sept reprises durant l'année 2011-2012, soit le 10 mai 2011, le 30 août 2011, le 14 novembre 2011, le 13 février 2012, le 26 mars 2012, le 2 avril 2012 et le 14 avril 2012.

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS

R : 03-CFI-110830

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption de l'entente de principe d'une durée de trois ans (du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013) convenue entre l'Université de Moncton - Campus d'Edmundston et l'Association des bibliothécaires, professeurs et professeurs de l'Université de Moncton - Campus d'Edmundston. »

R : 04-CFI-110830

« Sous réserve d'une modification, que le rapport annuel 2010-2011 du Comité de finance soit soumis au Conseil des gouverneurs pour adoption. »

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS (suite)

R : 05-CFI-110830

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs d'autoriser les projets présentés (Bibliothèque Champlain, Bibliothèque Rhéa-Larose et Pavillon Irène-Léger) et d'accepter que l'Université de Moncton fasse, selon les procédures établies, les démarches pour retirer la somme de 890 475 \$ du Fonds de fiducie pour l'infrastructure universitaire. »

R : 03-CFI-111114

« Sous réserve d'une modification mineure, le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption des principes directeurs du budget - année financière 2012-2013 tels que présentés. »

R : 04-CFI-111114

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs les tarifs de location pour l'année 2012-2013 tels qu'ils ont été présentés dans le document Tarification des logements universitaires pour l'année 2012-2013. »

R : 01-CFI-120326

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs de ratifier l'entente conclue entre l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM) et l'Université de Moncton et d'autoriser le recteur et vice-chancelier à signer l'entente collective qui en découle. »

R : 03-CFI-120402

« Le Comité de finance recommande au Conseil des gouverneurs l'adoption du budget 2012-2013 de l'Université de Moncton tel qu'il a été présenté. »

4. LE COMITÉ A ÉGALEMENT DISCUTÉ DES POINTS SUIVANTS

- ▶ Centre de conservation des sols et de l'eau pour l'Est du Canada
- ▶ Négociations collectives et mandats
- ▶ L'état d'avancement des projets d'infrastructure
- ▶ Entente de principe UMCE
- ▶ Projets d'infrastructure FFIU (Fonds de fiducie pour l'infrastructure universitaire) - Subvention
- ▶ Analyse des écarts entre le budget 2010-2011 adopté et le résultat réel

4. LE COMITÉ A ÉGALEMENT DISCUTÉ DES POINTS SUIVANTS (suite)

- ▶ Négociations avec la province du Nouveau-Brunswick (MOU)
- ▶ Projections des revenus et des dépenses de fonctionnement au 30 avril 2012

Préparé par le Secrétariat général
Août 2012

**RAPPORT ANNUEL DU
COMITÉ DE PLACEMENT
Du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012**

1. MEMBRES DU COMITÉ

Membres

Michel Cloutier
Léandre Cormier
Dany Delaquis
Yvon Fontaine, recteur et vice-chancelier
Grégoire Landry
Gilles Lepage, président
André G. Richard

Invités

Lynne Castonguay, secrétaire générale
Richard Saillant, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines (VRARH)
Daniel Godbout, directeur du Service des finances

2. RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité de placement s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2011-2012, soit le 10 mai 2011, le 11 août 2011, le 16 novembre 2011 et le 16 février 2012.

3. FONDS DE DOTATION ET FONDS DE PENSION

Le Comité a rencontré les gestionnaires du Fonds de dotation de l'Université ainsi que ceux du Fonds de pension. Voici les rendements des portefeuilles :

3.1 Le Fonds de dotation de l'Université de Moncton

Les rendements du Fonds de dotation au 31 mars 2012 tels que rapportés par les gestionnaires sont :

Fonds de dotation	Rendement	Cible multiindicielle	Médiane ACPAU 31 décembre 2011
1 ^{er} trimestre	5,5	3,6	-
1 an	1,5	3,0	-0,5
2 ans	5,7	6,8	4,0
3 ans	8,6	9,8	7,7
4 ans	3,7	4,1	1,5

La valeur marchande totale du Fonds de dotation au 31 mars 2012 s'élève à 54 010 090 \$ et de 53 188 777 \$ au 31 mars 2011.

3.2 Les régimes de pension de l'Université de Moncton

Les rendements des deux caisses de retraite au 31 mars 2012 tels que rapportés par les gestionnaires sont :

Régimes de pension	Professeurs		Soutien		Médiane ACPAU 31 déc. 2010
	Rendement	Cible multiindicielle	Rendement	Cible multiindicielle	
1 ^{er} trimestre	4,6	3,8	4,7	3,8	-
1 an	1,0	1,9	1,1	1,9	-0,2
2 ans	5,5	6,3	5,5	6,3	5,0
3 ans	9,5	10,9	9,5	10,9	8,4
4 ans	2,8	3,4	3,0	3,4	2,0

Régimes de pension	Valeur marchande de l'actif au 31 mars 2012:	Valeur marchande de l'actif au 31 mars 2011 :
Professeures, professeurs et bibliothécaires	138 988 794 \$	143 515 818 \$
Personnel de soutien, techniciens et techniciennes et personnel administratif et professionnel	80 163 946 \$	80 367 855 \$

4. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS

Le Comité a fait les recommandations suivantes lors de ces réunions :

R : 04-CPL-110510

« Que le transfert de fonds de 4 M\$ de TD Canada Trust à l'Université de Moncton - Campus d'Edmundston se fasse dans un délai différé en tenant compte des obligations prises dans le dossier. »

R : 03-CPL-110829

« Sous réserve des modifications mineures, que le rapport annuel 2010-2011 du Comité de placement soit soumis au Conseil des gouverneurs pour réception. »

5. AUTRES POINTS DISCUTÉS

Rencontres avec les gestionnaires

Au cours de l'année 2011-2012, le Comité de placement a accueilli les gestionnaires de portefeuille suivants : Integra Capitol, Jarilowsky Fraser Ltée, Placements Louisbourg (incluant Focus Investment Group) et Fauchier Partners.

► *Integra Capital :*

Le 16 février 2012, monsieur Nicholas Ricard a présenté un document intitulé « Présentation trimestrielle pour T4 2011 ». Il a rappelé que Integra Capital utilise une approche de placement axé sur la gestion de gestionnaires. Il rappelle que les actifs sous gestion étaient de l'ordre de 3,3 milliards \$ au 31 décembre 2011. Monsieur Ricard attire l'attention du Comité sur le rendement des actions américaines en notant que NWQ a connu une année désagréable en 2011. Le Comité note que, depuis quatre ans, les rendements annuels ont soustrait de la valeur et que ceci est principalement attribuable au gestionnaire NWQ. Le Comité reconnaît que NWQ a demeuré fidèle à sa stratégie pendant les dernières années et qu'il a connu une mauvaise année. Ceci dit, depuis six semaines, NWQ a ajouté de la valeur. Les changements apportés au cours de la dernière année tiennent compte des problèmes de la zone euro et de la situation qui prévaut aux États-Unis.

► *Jarislawski Fraser Limitée :*

Le 16 février 2012, madame Marie-Claude Jalbert a présenté les rendements annualisés au 31 décembre 2011 en notant des performances au premier quartile à trois mois et à un an. Par ailleurs, on note une performance au deuxième quartile à quatre ans. Elle explique qu'il y a eu des transactions majeures au cours de la dernière année, dont l'achat des actions dans Telus Corporation et la vente des actions de la Banque de Montréal. Elle a ajouté que deux secteurs ont nui aux rendements globaux, soit le secteur des assurances et celui de la banque.

5. AUTRES POINTS DISCUTÉS (suite)

Madame Jalbert a attiré l'attention du Comité sur certains constats, notamment la situation volatile en Europe qui demeure, pour les marchés financiers, un centre d'intérêt. Elle a présenté une série de graphiques en notant que la dette ménagère augmente au Canada comme aux États-Unis. Selon elle, au Canada, les régions les plus à risque sont Toronto et Vancouver puisque les banques deviennent de plus en plus strictes avant de consentir à un prêt. En conclusion, madame Jalbert explique que l'on prévoit une période prolongée de croissance économique lente.

► *Placements Louisbourg (incluant Focus Investment Group) :*

Messieurs Luc Gaudet et Mathieu Roy présentent un document intitulé « Revue des portefeuilles - Présentation au Comité de placement du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton - Février 2012 ». Monsieur Gaudet explique qu'il y a eu des changements corporatifs au cours de la dernière année expliquant que l'actionnariat de Placements Louisbourg est maintenant composé de Assomption Vie (70 %) et des gestionnaires (30 %).

Au sujet des actions internationales, dossier qui a été discuté à maintes reprises au cours des deux dernières années, messieurs Gaudet et Roy indiquent que les changements ont porté des fruits, notant que le portefeuille a ajouté de la valeur.

Au sujet de la stratégie de fonds de couverture, au cours de la dernière année, Focus Investment Group a soustrait de la valeur par rapport à l'indice des fonds de couverture. Au cours des quatre dernières années, le fonds a soustrait de la valeur et cette performance se classe dans le quatrième quartile (de l'univers Mercer). Selon messieurs Gaudet et Roy, il faut mettre ces performances en contexte, car en les comparant à d'autres indices, le fonds a connu une performance satisfaisante. L'objectif d'un fonds de fonds de couverture est de diminuer la volatilité et en ce sens, l'objectif a été atteint.

Le Comité a discuté longuement de la performance de Focus Investment Group. Le Comité garde à l'esprit l'idée d'organiser une rencontre avec le PDG de la compagnie Focus Investment Group au cours de la prochaine année.

Enfin, pour les actions américaines et canadiennes, le Comité note de bonnes performances. Par ailleurs, au sujet des obligations canadiennes, messieurs Gaudet et Roy sont d'avis que le portefeuille est bien structuré et connaît lui aussi de bonnes performances.

► *Fauchier Partners :*

Monsieur Fabio Osta a présenté un document intitulé « Fauchier Partners - 16 février 2012 » et a rappelé que Fauchier Partners gère la stratégie de fonds de couverture depuis le 1^{er} juillet 2010. Fauchier Partners a des bureaux à Londres, New York, Paris et Guernesey.

Au cours de la dernière année, le portefeuille de fonds de couverture a soustrait de la valeur par rapport à l'indice de référence. Au cours des quatre dernières années, le portefeuille a soustrait de la valeur par rapport à l'indice de référence, toutefois cette performance se classe dans le premier quartile (de l'univers Mercer) des fonds de fonds de couverture.

5. AUTRES POINTS DISCUTÉS (suite)

Autres points discutés

Le Comité a aussi discuté des points suivants :

- ▶ Entente UdeM et Placements Acadie
- ▶ Départ important chez Jarilowsky Fraser
- ▶ Fonds de dotation pour le Centre de conservation des sols et de l'eau de l'Est du Canada
- ▶ Nomination au Comité de placement
- ▶ Surveillance de Montrusco-Bolton
- ▶ Surveillance de Jarilowsky-Fraser
- ▶ Rapport de l'ACPAU
- ▶ SGAM-AI - allocation des sommes reçues
- ▶ Rapport annuel 2010-2011

Préparé par le Secrétariat général en collaboration avec le Service des finances
Août 2012

**RAPPORT ANNUEL DU
COMITÉ DE GOUVERNANCE
Du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2012**

1. MEMBRES DU COMITÉ

Membres

Annie C. Daneault, présidente
Yvon Fontaine
Hermel Landry
Louis Léger
Pauline Roy

Invitée

Lynne Castonguay, secrétaire générale

2. RÉUNIONS DU COMITÉ

Le Comité de gouvernance s'est réuni à trois reprises durant l'année 2011-2012, soit le 3 mai 2011, le 28 août 2011 et le 15 novembre 2011.

3. LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS

R : 03-CGN-110503

*« Le Comité de gouvernance recommande au Comité exécutif la nomination de **Patrick Lavoie** à titre de membre du Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire pour un mandat indéterminé. »*

R : 04-CGN-110503

*« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs la nomination de **Gilles Lepage** pour un deuxième mandat de trois ans (2011-2014) à titre de membre du Comité de placement, expert non employé par l'Université de Moncton. »*

3. **LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS**
(suite)

R : 05-CGN-110503

*« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs la nomination de **Paul Bérubé** pour un troisième mandat de trois ans (2011-2014) à titre de membre du Comité de vérification, expert non employé de l'Université de Moncton. »*

R : 06-CGN-110503

*« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs la nomination de **Rolland LeBouthillier** pour un premier mandat de trois ans (2011-2014) à titre de membre du Comité de vérification, expert non employé de l'Université de Moncton. »*

R : 07-CGN-110503

*« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs la nomination de **André G. Richard** pour un troisième mandat à titre de membre du Conseil des gouverneurs. »*

R : 08-CGN-110503

*« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs la nomination de **Liette Dumas-Sluyter** pour un troisième mandat à titre de membre du Conseil des gouverneurs. »*

R : 09-CGN-110503

*« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs la nomination de **Georges Arsenault** pour un deuxième mandat à titre de membre du Conseil des gouverneurs. »*

R : 10-CGN-110503

« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs la modification proposée à l'article 40(7)f) (Comité des programmes du Sénat académique) des Statuts et règlements de l'Université de Moncton. »

R : 03-CGN-110824

« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs les modifications proposées à l'article 21 (Comité conjoint de la planification) des Statuts et règlements. »

3. **LE COMITÉ A FAIT LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES LORS DE CES RÉUNIONS**
(suite)

R : 04-CGN-110824

« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs la nomination de **Pauline Roy** pour un troisième mandat à titre de membre du Comité exécutif. »

R : 05-CGN-110824

« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs la nomination de **Georges Arsenault** à titre de membre du Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure pour un mandat indéterminé. »

R : 06-CGN-110824

« Le Comité de gouvernance recommande au Comité exécutif la nomination de **Lacina Coulibaly** à titre de membre du Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire pour un mandat indéterminé. »

R : 07-CGN-110824

« Que le rapport annuel 2010-2011 du Comité de gouvernance tel que présenté soit soumis au Conseil des gouverneurs pour adoption. »

R : 03-CGN-111115

« Le Comité de gouvernance recommande au Comité exécutif la nomination de **Raymond Lanteigne** à titre de membre du Comité conjoint de la planification. »

R : 04-CGN-111115

« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs la création de l'alinéa 41(4)f portant sur la nomination de substituts et la modification du paragraphe 41(9) des Statuts et règlements portant sur la durée des mandats des substituts. »
(Comité d'attestation d'études)

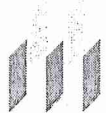
R : 05-CGN-111115

« Le Comité de gouvernance recommande au Conseil des gouverneurs les modifications proposées à l'alinéa 43(3)e) et au paragraphe 43(7) portant sur la composition du Comité et sur la nomination de substituts au sein du Comité respectivement. »
(Comité d'appel du Sénat académique)

4. LE COMITÉ A ÉGALEMENT DISCUTÉ DES POINTS SUIVANTS

- ▶ Formulaire sur les conflits d'intérêts
- ▶ Mandat du Comité conjoint de la planification
- ▶ Formation des membres du Conseil des gouverneurs
- ▶ Révision de la Politique de sélection des cadres
- ▶ Rapport d'assiduité des membres

Préparé par le Secrétariat général
Août 2012



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 30 avril 2012

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS :	
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 16



RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil des gouverneurs de
l'Université de Moncton

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université de Moncton, qui comprennent le bilan au 30 avril 2012 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université de Moncton au 30 avril 2012 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

le 15 septembre 2012
Dieppe, Nouveau-Brunswick

Ernst & Young s.r.l. / S.E.N.C.R.L.
Comptables Agréés



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 avril

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus :		
Scolarité		
Temps complet	25 877 352 \$	25 103 415 \$
Temps partiel	3 445 194	3 318 983
Subventions provinciales		
Non-restreintes	62 387 590	61 434 967
Restreintes	12 196 624	13 549 950
Subventions fédérales	13 788 758	14 983 247
Services vendus	4 580 097	4 581 919
Revenus de placements (note 3)	2 036 357	2 120 198
Dons	562 835	331 821
Amortissement des apports reportés (note 5)	8 425 775	7 020 293
Résidences et entreprises	7 739 071	7 512 821
Autres revenus	4 887 304	4 197 184
	<u>145 926 957</u>	<u>144 154 798</u>
Dépenses :		
Salaires et avantages sociaux	94 292 320	91 613 258
Frais de déplacements	2 662 220	3 071 769
Matériel et fournitures	4 284 955	4 236 449
Communications	768 203	1 119 935
Services publics	4 150 688	4 008 130
Assurances	429 976	426 288
Bourses d'études	4 390 301	4 129 620
Services contractuels	1 056 552	894 950
Honoraires professionnels	3 817 547	4 194 094
Publications et publicité	1 122 746	1 318 022
Coût des marchandises vendues	2 087 962	2 049 720
Intérêts sur la dette à long terme	600 030	702 789
Intérêts et frais bancaires	484 458	453 967
Location et entretien d'équipement	1 136 979	1 043 600
Acquisitions des bibliothèques	1 993 547	1 865 433
Mobilier et équipement	931 962	1 116 888
Améliorations des bâtiments et terrains	1 415 341	3 823 672
Charge supplémentaire reliée aux régimes de pension (note 6)	5 270 838	4 267 515
Autres dépenses	2 248 013	2 401 184
Amortissement	10 180 649	8 800 457
	<u>143 325 287</u>	<u>141 537 740</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u><u>2 601 670 \$</u></u>	<u><u>2 617 058 \$</u></u>



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 30 avril

	2012				Total	2011
	Investis en immobilisations	Reçus à titre de dotations	Affectés, Recherche et Fiducie	Non affectés		Total
Solde d'ouverture	23 579 613 \$	56 239 822 \$	7 506 019 \$	(9 749 961) \$	77 575 493 \$	68 817 675 \$
Redressements affectés aux années antérieures (note 4)	(8 400 553)	0	821 530	0	(7 579 023)	(8 170 325)
Solde redressé	15 179 060	56 239 822	8 327 549	(9 749 961)	69 996 470	60 647 350
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(1 752 266)	0	1 587 565	2 766 371	2 601 670	2 617 058
Apports reçus à titre de dotations	0	1 848 589	0	0	1 848 589	5 236 477
Intérêts capitalisés	0	942 911	0	0	942 911	1 495 585
Investissement en immobilisations (note 7)	1 727 687	0	0	(1 727 687)	0	0
Affectations d'origine interne (note 7)	3 360 674	84 139	904 312	(4 349 125)	0	0
Solde de clôture	<u>18 515 155 \$</u>	<u>59 115 461 \$</u>	<u>10 819 426 \$</u>	<u>(13 060 402) \$</u>	<u>75 389 640 \$</u>	<u>69 996 470 \$</u>



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

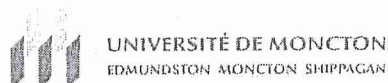
BILAN
Au 30 avril

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ACTIFS		
Actif à court terme		
Encaisse	11 093 277 \$	29 621 745 \$
Placements temporaires	27 123 181	0
Comptes à recevoir (net)		
Étudiants	462 157	363 129
Autres	1 431 634	1 214 819
Subventions à recevoir	13 333 696	16 096 168
Inventaires - Au prix coûtant	917 798	907 720
Dépenses payées d'avance	870 260	873 151
	<u>55 232 003</u>	<u>49 076 732</u>
Placements (note 8)	62 161 574	62 478 419
Immobilisations, nettes (note 9)	<u>130 185 746</u>	<u>128 823 468</u>
	<u><u>247 579 323 \$</u></u>	<u><u>240 378 619 \$</u></u>
PASSIFS		
Passif à court terme		
Comptes à payer	4 737 304 \$	5 350 983 \$
Salaires et retenues salariales	7 801 967	7 005 558
Vacances à payer	5 224 277	4 993 606
Revenus reportés	1 074 994	1 353 179
Emprunt bancaire (note 10)	2 246 206	3 537 553
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 11)	531 070	512 448
Apports reportés (note 12)	22 461 812	25 636 241
	<u>44 077 630</u>	<u>48 389 568</u>
Dette à long terme (note 11)	10 491 217	11 048 163
Passif au titre des régimes de pension (note 6)	8 252 108	2 981 270
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 5)	109 368 728	107 963 148
	<u>172 189 683</u>	<u>170 382 149</u>
Actifs nets		
Investis en immobilisations	18 515 155	15 179 060
Reçus à titre de dotations	59 115 461	56 239 822
Affectés	10 819 426	8 327 549
Non affectés	(13 060 402)	(9 749 961)
	<u>75 389 640</u>	<u>69 996 470</u>
	<u><u>247 579 323 \$</u></u>	<u><u>240 378 619 \$</u></u>

Pour le Conseil des gouverneurs,

Recteur et vice-chancelier

Vice-recteur à l'administration et
aux ressources humaines

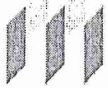


UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice termine le 30 avril

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	2 601 670 \$	2 617 058 \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement d'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	10 180 649	8 800 457
Amortissement des apports reportés (note 5)	(8 425 775)	(7 020 293)
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations	(2 608)	13 281
Variation dans le passif au titre des régimes de pension	5 270 838	4 267 515
	<u>9 624 774</u>	<u>8 678 018</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(27 722 952)</u>	<u>4 012 812</u>
	<u>(18 098 178)</u>	<u>12 690 830</u>
Activités de financement		
Nouveaux emprunts	0	51 038
Apports en espèces reçus à titre de dotations	2 791 500	6 732 062
Remboursement de la dette à long terme et emprunts	(1 829 671)	(1 764 096)
Apports en espèces reçus pour financer l'achat d'immobilisations	9 831 355	16 019 383
	<u>10 793 184</u>	<u>21 038 387</u>
Activités d'investissement		
Variation nette dans les activités de placements	316 845	(9 242 282)
Acquisition d'immobilisations	(11 542 927)	(22 672 198)
Produit de disposition d'immobilisations	2 608	0
	<u>(11 223 474)</u>	<u>(31 914 480)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<u>(18 528 468)</u>	<u>1 814 737</u>
Encaisse au début de l'exercice	<u>29 621 745</u>	<u>27 807 008</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>11 093 277 \$</u></u>	<u><u>29 621 745 \$</u></u>



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2012

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Université de Moncton est l'université acadienne de langue française du Nouveau-Brunswick prenant la relève des collèges classiques qui ont contribué à sa création en 1963. L'Université de Moncton entend être un lieu privilégié de perfectionnement personnel et un instrument de développement culturel, social et économique. Sa vocation est à la fois régionale, nationale et internationale. La mission principale de l'Université de Moncton est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Dans sa constitution actuelle, elle regroupe trois campus universitaires situés dans les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit à Moncton, Edmundston et Shippagan. L'Université est une entité à but non lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré sous la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constataion des produits

L'Université de Moncton applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les frais de scolarité sont constatés à titre de produits dans la même période où les cours sont offerts.

Instruments financiers

Les subventions à recevoir sont classées comme « prêts et créances ». Les emprunts bancaires et les dettes à long terme sont classés comme « autres passifs financiers ». Les instruments financiers classés comme prêts et créances et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le revenu ou la dépense d'intérêt est inclus à l'excédent des revenus sur les dépenses sur la durée de vie prévue de l'instrument.



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2012

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Tous les autres instruments financiers à court terme, ainsi que les placements à long terme, sont classés comme étant « détenus à des fins de transaction » et sont portés à la juste valeur à chaque date du bilan. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des revenus sur les dépenses dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Les frais de transactions associés à l'acquisition et à la disposition de placements ainsi que les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties de la façon suivante :

- Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières – 20 % dégressif;
- Immeubles – 5 % dégressif;
- Mobilier et équipement non informatique – 10 ans, méthode linéaire; et,
- Équipement informatique – 5 ans, méthode linéaire.

Placements

Les placements sont présentés à la valeur marchande.

Évaluation des inventaires

Les stocks pour revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de fournitures diverses sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Régimes de pension des salariés

L'Université offre à ses employés et employées deux régimes de pension à prestations définies. La charge annuelle de retraite comprend la dépense actuarielle pour les services courants et l'amortissement des gains et pertes actuariels.

À cette fin, l'Université a adopté la convention suivante :

Le coût des prestations de retraite est établi selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2012

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Régimes de pension des salariés (suite)

L'excédent du gain ou de la perte actuariel net sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la valeur des actifs du régime du début de l'exercice, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, l'Université offre également à ses employées et employés un programme d'épargne-retraite volontaire et individuel, appelé Programme REÉR-UdeM. En vertu de ce programme, l'employeur contribue une part égale à celle des employées et employés qui décident d'y participer. La part de l'employeur est contribué au nom de la participante et du participant et constitue un ajout à leur rémunération. Ces comptes REÉR deviennent la propriété exclusive des employées et employés, qui en conservent la libre disposition.

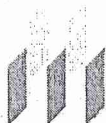
Modification future de conventions comptables

À compter du 1^{er} mai 2012, l'Université de Moncton devra se conformer aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, qui remplaceront les Principes comptables généralement reconnus actuels pour la comptabilisation et la présentation de l'information financière. La direction évalue présentement l'impact de la conversion à ces normes sur ses états financiers.

3. REVENUS DE PLACEMENTS

Les revenus de placements, y compris les modifications de valeurs marchandes des placements, sont comme suit:

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus tirés de ressources non affectées	454 989 \$	393 377 \$
Revenus tirés de ressources affectées :		
Fonds de recherche	2 773	2 321
Fonds de fiducie	24 762	131 388
Fonds de dotation	84 259	5 258 068
	<hr/>	<hr/>
Total des revenus de placements gagnés au cours de l'exercice	566 783	5 785 154
Plus (moins) : montants reportés :		
Fonds de recherche	(101)	81
Fonds de fiducie	(1 224)	(17 207)
Fonds de dotation	1 470 899	(3 647 830)
	<hr/>	<hr/>
Total des revenus de placements constatés à titre de produits	<u>2 036 357 \$</u>	<u>2 120 198 \$</u>



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2012

4. REDRESSEMENTS AFFECTÉS AUX ANNÉES ANTÉRIEURES

Au cours de l'exercice, la direction a déterminé que le solde d'ouverture de l'actif net investi en immobilisations était surévalué de 8 400 553 \$. La surévaluation provient du montant inscrit comme solde d'amortissement accumulé sur des équipements lors du passage aux normes comptables prescrites pour les organismes sans but lucratif au cours de l'année terminée le 30 avril 1997, montant qui était sous-évalué. Par conséquent, le solde d'ouverture de l'actif net investi en immobilisations ainsi que les immobilisations corporelles au bilan ont chacun été diminués de 8 400 553 \$. Cet ajustement n'a eu aucun impact sur les résultats de l'exercice, ni sur ceux des années antérieures.

Également au cours de l'exercice, l'analyse de divers comptes affectés en recherche et fiducie a révélé que certains fonds classés comme restreints étaient plutôt non restreints. Cette analyse a donc donné lieu à une augmentation du solde de l'actif net détenu dans les fonds affectés en recherche et fiducie de 821 530 \$ au 30 avril 2011 (230 228 \$ au 30 avril 2010) et une diminution correspondante au niveau des apports reportés. Les résultats de l'exercice terminé le 30 avril 2011 en recherche et fiducie ont été augmentés de 591 302 \$ et les chiffres comparatifs ont été redressés en conséquence.

5. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent l'assistance gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Solde d'ouverture,		
Tel que déjà établi	108 783 153 \$	77 231 663 \$
Ajustement relié à l'année antérieure	(820 005)	0
	<u>107 963 148</u>	<u>77 231 663</u>
Plus : apports reçus sous forme d'espèces et dons en nature	9 831 355	37 751 778
Moins : montants amortis dans les résultats	(8 425 775)	(7 020 293)
	<u>109 368 728 \$</u>	<u>107 963 148 \$</u>

Le chiffre d'ouverture des apports reportés a été redressé pour annuler la capitalisation de certains travaux d'amélioration et de transformation entrepris au cours de l'année précédente, qui auraient dû être imputés à la dépense. Ces travaux avaient été entièrement financés au moyen de subventions externes totalisant 841 031 \$. Ce montant, moins l'amortissement afférent de 21 026 \$, ont donc été soustraits du solde des apports reportés de l'année précédente. Cet ajustement n'a eu aucun impact sur les résultats nets de l'Université.

En vertu d'une entente signée avec la Ville de Moncton datée d'avril 2008, le stade d'athlétisme construit sur la propriété de l'Université de Moncton devait être transféré à cette dernière une fois la construction complétée en contrepartie de la somme de 1 \$. La construction ayant été complétée durant l'année 2010-2011, un don en nature de la Ville de Moncton a été inscrit au montant de 22 573 426 \$, soit l'équivalent du coût de construction.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2012

6. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit:

	2012	2011
Évolution des obligations au titre des prestations continuées		
Solde au début de l'exercice	303 961 876 \$	267 995 169 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	9 763 908	8 528 808
Intérêts débiteurs	16 066 444	16 174 861
Perte actuarielle	46 524 877	25 148 942
Prestations versées	(15 396 537)	(13 885 904)
Solde à la fin de l'exercice	<u>360 920 568</u>	<u>303 961 876</u>
Évolution de l'actif des régimes:		
Juste valeur au début de l'exercice	220 279 907	207 548 622
Rendement prévu des actifs des régimes	13 608 196	12 850 468
Gain actuariel	(17 467 250)	3 763 073
Cotisations de l'employeur	5 021 666	4 949 215
Cotisations des salariés	5 277 348	5 054 433
Prestations versées	(15 396 537)	(13 885 904)
Juste valeur à la fin de l'exercice	<u>211 323 330</u>	<u>220 279 907</u>
Situation de capitalisation - (Déficit)	<u>(149 597 238) \$</u>	<u>(83 681 969) \$</u>

La charge nette de l'Université au titre des régimes se présente comme suit:

Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	4 486 560 \$	3 474 375 \$
Intérêts débiteurs	16 066 444	16 174 861
Rendement prévu des actifs des régimes	(13 608 196)	(12 850 468)
Amortissement des gains et pertes actuariels	3 347 696	2 417 962
Charge nette au titre des régimes	<u>10 292 504 \$</u>	<u>9 216 730 \$</u>

L'évolution de l'actif (passif) au titre des régimes de pension se détaille comme suit:

Cotisations de l'Université	5 021 666 \$	4 949 215 \$
Charge nette de l'exercice	10 292 504	9 216 730
Variation de l'exercice	<u>(5 270 838)</u>	<u>(4 267 515)</u>
Actif (passif) au début de l'exercice	<u>(2 981 270)</u>	<u>1 286 245</u>
Actif (passif) à la fin de l'exercice	<u>(8 252 108) \$</u>	<u>(2 981 270) \$</u>



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2012

6. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS (SUITE)

Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par les deux régimes maintenus par l'Université sont de 16 et 13 ans.

Hypothèses actuarielles significatives retenues par l'Université pour évaluer ses obligations au titre de prestations constituées

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Taux d'actualisation de l'obligation	4,25%	5,25%
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	6,25%	6,25%
Taux de croissance de la rémunération	3,25%	3.25% à 3.75%

7. VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, les affectations interfonds ont été les suivantes :

1. Des fonds non affectés de 1 727 687 \$ ont été transférés au fonds des immobilisations afin de financer des achats d'immobilisations au montant de 1 189 364 \$ et pour le remboursement de 538 323 \$ sur la dette à long terme.
2. Des fonds non affectés de 5 147 974 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie et d'immobilisations afin de financer les dépenses futures relatives au développement professionnel (467 687 \$), des projets d'investissement en capital et des réparations relatives à certains édifices (3 587 609 \$), des dépenses relatives à des projets spécifiques (968 838 \$) et pour d'autres activités de recherche et en fiducie (123 840 \$).
3. Des fonds non affectés de 9 451 \$ ont été transférés aux fonds de recherche et de fiducie afin de combler des soldes déficitaires de l'année.
4. Des fonds de 16 953 \$ provenant des fonds de recherche, de fiducie et des immobilisations ont été transférés aux fonds non affectés.
5. Des fonds de 791 347 \$ provenant du fonds de fiducie ont été transférés aux fonds non affectés afin de couvrir une portion des contributions additionnelles versées dans les régimes de pension au cours des années précédentes.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2012

8. PLACEMENTS

Le portefeuille de placements se compose des éléments suivants :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Actions de sociétés cotées en bourse et fonds de placements	29 738 740 \$	29 563 011 \$
Obligations et titres du marché monétaire	23 204 092	23 576 718
Dépôts à terme	4 327 137	4 396 928
Fonds de couverture	4 891 605	4 941 762
	<u>62 161 574 \$</u>	<u>62 478 419 \$</u>

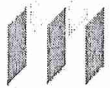
9. IMMOBILISATIONS

	<u>2012</u>			<u>2011</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Terrains	4 006 777 \$	0 \$	4 006 777 \$	3 912 630 \$
Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières	8 918 299	2 918 900	5 999 399	7 472 326
Immeubles	189 102 638	83 140 427	105 962 211	103 193 389
Mobilier et équipement non informatique	38 757 100	26 728 935	12 028 165	11 909 711
Équipement informatique	12 916 849	10 727 655	2 189 194	2 335 412
	<u>253 701 663 \$</u>	<u>123 515 917 \$</u>	<u>130 185 746 \$</u>	<u>128 823 468 \$</u>

10. EMPRUNT BANCAIRE

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
<u>Emprunt bancaire</u>		
Campus de Moncton, billet à demande au taux préférentiel (Régimes de pension)	<u>2 246 206 \$</u>	<u>3 537 553 \$</u>

Le Campus de Moncton dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 000 000 \$, le Campus d'Edmundston de 700 000 \$ et le Campus de Shippagan de 300 000 \$, portant toutes des intérêts au taux préférentiel.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2012

11. DETTE À LONG TERME

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Campus de Moncton, hypothèque 5,375 %, remboursable par versements semi-annuels de 28 549 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er juillet 2017 (résidence LaFrance).	225 560 \$	268 783 \$
Campus d'Edmundston, hypothèque 5,75 %, remboursable par versements semi-annuels de 23 329 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er septembre 2018 (résidence).	251 290	282 375
Campus de Moncton, hypothèque 6,25 %, remboursable par versements mensuels de 15 243 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 février 2020 (résidence Médard-Collette).	1 121 734	1 230 633
Campus de Moncton, hypothèque 5,85 %, remboursable par versements mensuels de 6 087 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 octobre 2024 (Parc scientifique).	643 981	678 047
Campus de Shippagan, hypothèque 2,95 %, remboursable par versements mensuels de 11 812 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 9 novembre 2029 (I.R.Z.C.).	1 794 666	1 864 230
Campus d'Edmundston, hypothèque 6 %, remboursable par versements mensuels de 4 897 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er mai 2030 (résidence).	649 423	668 463
Campus de Shippagan, hypothèque 2,26 %, remboursable par versements mensuels de 11 205 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 septembre 2030 (résidence).	1 699 906	1 766 691
Campus de Moncton, hypothèque 6,33 %, remboursable par versements mensuels de 35 557 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 7 octobre 2030 (résidence Médard-Collette).	4 635 727	4 762 887
Campus de Shippagan, emprunt sur véhicule, remboursé au cours de l'exercice.	0	14 127
Campus de Shippagan, emprunt sur véhicule, remboursé au cours de l'exercice.	0	24 375
	<u>11 022 287</u>	<u>11 560 611</u>
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	<u>531 070</u>	<u>512 448</u>
	<u><u>10 491 217 \$</u></u>	<u><u>11 048 163 \$</u></u>



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2012

11. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les remboursements en capital des emprunts hypothécaires à effectuer durant les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2013	-	531 070 \$
2014	-	559 356 \$
2015	-	590 281 \$
2016	-	621 050 \$
2017	-	615 445 \$

12. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS SPÉCIFIQUES

	2012			2011	
	Affectés Immobilisations	Affectés Dotation	Affectés, Recherche et Fiducie	Total	Total
Solde d'ouverture	1 647 588 \$	3 002 291 \$	21 807 892 \$	26 457 771 \$	23 272 449 \$
Redressement affecté aux années antérieures (note 4)	0	0	(821 530)	(821 530)	(230 228)
Solde redressé	1 647 588	3 002 291	20 986 362	25 636 241	23 042 221
Revenus gagnés et reportés aux années futures (constatés dans l'année)	(801 118)	(1 571 184)	92 151	(2 280 151)	4 099 605
Revenus de placements capitalisés	0	(942 911)	0	(942 911)	(1 495 585)
Affectations d'origine interne	10 000	(269 442)	308 075	48 633	(10 000)
	<u>856 470 \$</u>	<u>218 754 \$</u>	<u>21 386 588 \$</u>	<u>22 461 812 \$</u>	<u>25 636 241 \$</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2012

13. ENGAGEMENTS

L'Université de Moncton s'est engagée par des ententes jusqu'en avril 2017 pour la location d'équipements, la location de véhicules, des contrats de construction et divers services. Le solde des engagements suivant ces ententes s'établit à 1 564 977 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2013	-	780 815 \$
2014	-	349 743 \$
2015	-	277 872 \$
2016	-	109 859 \$
2017	-	46 688 \$

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université consent du crédit à ses étudiants et clients dans le cours normal de ses activités. Elle maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances et n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, l'Université évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

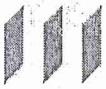
Pour ce qui est des comptes à recevoir, l'Université ne court aucun risque important à l'égard d'un client unique.

Juste valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements à long terme est équivalente à la valeur du marché établie à la date de clôture.

La juste valeur des dettes à long terme est de 13 269 103 \$ au 30 avril 2012 (13 982 735 \$ au 30 avril 2011). Cette juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs prévus en vertu des contrats de financement en vigueur à des taux d'actualisation qui représentent les taux d'emprunt dont l'Université pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2012

15. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de l'Université se compose de ses actifs nets et de sa dette à long terme. Son objectif en matière de gestion de son capital est de protéger sa capacité de continuer à attirer des étudiants à l'Université. L'Université gère son capital par l'établissement et le suivi d'un budget annuel approuvé par le Conseil des gouverneurs.

L'Université est soumise à des restrictions externes sur sa dette à long terme. L'Université s'est conformée à ces exigences. De plus, l'Université reçoit certaines subventions pour lesquelles il existe des restrictions précisant les conditions pour utiliser ces ressources financières. L'Université s'est également conformée à ces exigences.

Les actifs nets affectés ne sont utilisés que pour les fins désignées par le contributeur.

Les dépenses du fonds de dotation sont limitées à 4,5 % de la moyenne des valeurs marchandes des fonds de dotation au 31 décembre des trois exercices précédents. Afin de protéger son fonds de dotation contre l'inflation, l'Université capitalise une partie des revenus de placements du fonds de dotation; le montant capitalisé est basé sur l'indice des prix à la consommation.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Rapport annuel
2011-2012**

**Vice-recteur à l'enseignement
et à la recherche**

Neil J. Boucher, Ph. D.

24 AOÛT 2012

Table des matières

INTRODUCTION	1
PARTIE I : LE CADRE ACADÉMIQUE.....	2
1) Les programmes d'études	2
2) Le corps professoral	4
3) La recherche et les études supérieures	5
PARTIE II : LES CENTRES, LES CHAIRES DE RECHERCHE ET LES INSTITUTS	7
1) Les centres	7
2) Les chaires de recherche.....	10
3) Les instituts	14
PARTIE III : LES SERVICES RATTACHÉS AU BUREAU DU VRER	15
1) La Bibliothèque Champlain	15
2) La Direction générale de l'Éducation permanente	16
3) La Direction générale des technologies	16
4) Le Service d'animation et de soutien à l'enseignement	17
5) Le Bureau de l'enseignement coopératif	18
6) Le Bureau de soutien à l'innovation.....	19
7) La Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen	19
8) Le Registrariat.....	20

INTRODUCTION

J'ai le plaisir de présenter au Sénat académique mon huitième rapport annuel en tant que vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER). Comme par le passé, l'année 2011-2012 a été marquée par un important volume de dossiers traités dans l'optique d'assurer une progression soutenue dans les activités académiques. Les pages qui suivent attestent un progrès continu dans l'offre d'un cadre académique toujours au diapason des besoins de nos étudiantes et étudiants. Certains de ces dossiers, notamment la reconfiguration des programmes, la viabilité des programmes et l'évaluation des programmes sont des dossiers d'envergure qui exigent des suivis sur une base régulière. En plus, à cette fin d'année universitaire 2011-2012 viennent s'ajouter les préparations relatives au dépôt de deux importantes demandes de subventions, l'une dans le cadre du Programme des langues officielles en enseignement (PLOE) et l'autre dans le cadre de la phase IV du Consortium national de formation en santé (CNFS).

Le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche doit, par nécessité, fonctionner en équipe et je m'en voudrais de passer sous silence l'excellent travail réalisé par mes deux adjoints, Lise Dubois, vice-rectrice adjointe à la recherche, et Edgar Robichaud, vice-recteur adjoint à l'enseignement. Leur précieuse collaboration est un atout important dans le progrès des dossiers. Viennent s'ajouter à ces collègues de travail, les huit (8) doyennes et doyens de faculté, les deux (2) doyens des études, le directeur de l'Éducation permanente, le bibliothécaire en chef, ainsi que le registraire et le directeur général des technologies dont le travail assure un cadre académique de premier ordre pour nos étudiantes et nos étudiants. En dernier lieu, mais non le moindre, je voudrais remercier la secrétaire de direction, qui après 21 ans au Vice-rectorat, tire sa révérence pour prendre une retraite bien méritée. Louise a toujours été un maillon fort dans la gestion du bureau du VRER et elle sera beaucoup manquée.

Comme ce fut la pratique dans les années précédentes, mon rapport se divise en trois parties principales, soit le cadre académique, les centres, les chaires de recherche et les instituts, et les services rattachés au bureau du VRER. Chacune de ces trois parties se subdivise en thématiques plus ponctuelles pour faciliter la lecture du document.

PARTIE I : LE CADRE ACADÉMIQUE

1) LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

1.1 L'évaluation des programmes

L'évaluation des programmes est une activité qui se poursuit tout au long de l'année et se veut une partie intégrale de l'assurance de la qualité de nos programmes de formation. Pendant l'année 2011-2012, les programmes suivants ont été présentés au Comité conjoint de la planification (CCJ) et au Sénat académique (SAC) :

- ▶ Maîtrise en travail social (CCJ mars 2012 et SAC mai 2012)
- ▶ Art dramatique (CCJ janvier 2011 et SAC mai 2012)
- ▶ Science politique (CCJ octobre 2011 et SAC octobre 2011)

Les démarches pour l'évaluation des programmes suivants ont été amorcées pendant l'année 2011-2012 :

- ▶ Information-communication (Rapport final remis)
- ▶ Arts (B.A. multi) (Réaction au rapport préliminaire remis à l'évaluateur)
- ▶ Études françaises : 2^e et 3^e cycles (Rapport préliminaire reçu)

À la suite de l'évaluation de notre politique d'évaluation des programmes par la CESPМ, un important travail de révision sera entrepris pendant l'année 2012-2013. Cette initiative aura pour objectif, d'une part, de répondre aux recommandations formulées par la CESPМ, et d'autre part, de mieux répondre aux besoins de l'Université en matière d'assurance de qualité. Un important travail au niveau des dates butoirs du processus a déjà été amorcé par le vice-recteur adjoint à l'enseignement qui pilote ce dossier.

1.2 La reconfiguration des programmes

La démarche de reconfigurer nos programmes de premier cycle s'est poursuivie au cours de la période visée. En date du 15 juin 2012, 46 programmes ou 32% de l'ensemble avaient reçu l'aval du Sénat académique. Ceux-ci sont inclus dans le chiffre de 57 programmes, ou 40 % de l'ensemble, traités par l'une ou l'autre des instances académiques supérieures de l'Université. Par ailleurs, certaines unités préfèrent envoyer leurs ébauches de reconfiguration à la conseillère, madame Suzanne LeBlanc, avant de les acheminer à leur conseil de faculté ou au Comité des programmes (CPR). C'est le cas pour 28 programmes, ce qui constitue un autre 19 % de l'ensemble. Nous pouvons donc confirmer que 60% des 144 programmes à reconfigurer ont passé les instances nécessaires ou sont sur le point de le faire. Cela s'avère une nette amélioration sur l'an dernier et je tiens à remercier tous ceux et celles qui travaillent ardemment à mener ce dossier d'envergure à bon port. D'ailleurs, plusieurs facultés (FASS, FSSSC, FSÉ) ont inscrit la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes comme l'un de leurs objectifs pour l'année 2012-2013.

1.3 Création, abolition et refonte des programmes

Depuis mon rapport de l'an dernier, le Sénat académique a procédé à la création d'un nouveau programme de Doctorat en sciences de la vie à la Faculté des sciences et de deux nouveaux programmes, soit le Baccalauréat appliqué en gestion des services de santé et le Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif) à la Faculté d'administration. Le Sénat académique a également approuvé l'abolition d'une maîtrise (M.A. - économie), d'un diplôme (Études supérieures en counseling de carrière), d'un certificat en développement de carrière, de deux mineures (technologie de gestion et démographie), et de trois profils au sein du Baccalauréat en ingénierie. Douze programmes au niveau du baccalauréat, et un au niveau de la maîtrise ont fait l'objet de modifications importantes. Il importe ici de noter le travail considérable de refonte amorcé à la Faculté de foresterie au campus d'Edmundston. Les efforts portent sur une redéfinition de l'image de la Faculté et de son programme de baccalauréat dans une perspective axée sur l'aménagement de l'environnement forestier.

Deux nouveaux programmes en chantier risquent d'avoir d'importantes retombées sur l'Université de Moncton une fois implantés. La Faculté d'ingénierie, de concert avec la Faculté des sciences, prépare un programme de doctorat en sciences appliquées tandis que le bureau du VRER prépare une demande de programme en orthophonie dans le cadre de la phase IV (2013-2018) du financement de Santé Canada par le biais du Consortium national de formation en santé (CNFS)

C'est avec grand plaisir que je peux annoncer que les programmes de baccalauréat reconfigurés, ainsi que le diplôme reconfiguré en administration des affaires entreront en vigueur à compter de septembre 2012. Nous tenons à féliciter la Faculté d'administration pour ce travail d'envergure mené à terme par une équipe bien convaincue.

La démarche amorcée l'année dernière, de concert avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) afin de mettre en place un service d'appui à la mobilité interinstitutionnelle, s'est poursuivie. Les deux employées affectées à cette initiative (Claudette Thériault pour l'U de M et Michelle Richard pour le CCNB) ont préparé un rapport d'étape pour la période 2011-2012 ainsi qu'un plan d'action pour l'année 2012-2013. Ce plan a été présenté à une réunion des doyennes et doyens (RDD) et sera opérationnalisé au long de l'année qui s'annonce.

Au niveau de la programmation, les trois campus travaillent ardemment avec le CCNB dans le développement de programmes articulés. Au campus de Shippagan (UMCS), c'est la possibilité de baccalauréats en technologie et gestion qui est mise tandis qu'au campus d'Edmundston (UMCE), ce sont les domaines des sciences policières et celui de la formation à l'enseignement des métiers qui font l'objet d'un intérêt particulier. À l'UMCM, la Faculté d'administration prépare trois programmes articulés en gestion avec le CCNB - campus de Dieppe.

Dans cette même veine de collaboration avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, il importe de souligner ici le début de la cohabitation entre l'UMCE et le CCNB pendant l'année qui vient de s'achever. Depuis septembre 2011, les deux établissements sont physiquement liés et se partagent des infrastructures telles la bibliothèque, la librairie, la cafétéria ainsi que des locaux des services étudiants et des associations étudiantes. Connue comme Édupôle Edmundston, cette cohabitation est une étape significative vers une collaboration

accrue entre les deux institutions postsecondaires francophones du Nouveau-Brunswick.

1.4 Carte des programmes

Le 29 octobre 2010, le Comité *ad hoc* sur la viabilité des programmes déposait son rapport final au Sénat académique. Le travail de consultation, de réflexion et de recherche avait amené les membres du Comité à déposer 12 propositions axées sur les défis fonctionnels, les défis liés aux ressources et les défis de la programmation. Moyennant certaines modifications, les recommandations du Comité *ad hoc* furent acceptées par les membres du Sénat.

Depuis ce dépôt, plusieurs des instances interpellées se sont mises à l'œuvre pour opérationnaliser les recommandations du Comité. Jusqu'à maintenant, le Comité sur l'harmonisation des pratiques poursuit son travail et le Comité chargé de préparer les principes de qualité des programmes a terminé une ébauche d'un document qui sera présenté à la première réunion du Comité des programmes de l'année 2012-2013. Pour sa part, le Comité *ad hoc* du Sénat académique sur l'évaluation et la formulation de recommandations sur la viabilité de certains programmes a été très actif au cours de la dernière année. La validation des grilles d'évaluation a été complétée et la cueillette des données est présentement en cours. Le Comité prévoit déposer son rapport final au Sénat académique à l'automne 2013.

2) LE CORPS PROFESSORAL

2.1 Formation et recrutement du corps professoral

L'Université de Moncton encourage fortement les membres de son corps professoral à terminer les études de troisième cycle dans le but de se doter d'un personnel enseignant à la fine pointe des connaissances disciplinaires. À cette fin, l'Université de Moncton offre des bourses d'études et de recrutement des professeurs, et les facultés permettent des dégrèvements d'enseignement pour que leurs professeures et professeurs puissent terminer leurs projets de doctorat. Cette année, six (6) de nos professeures et professeurs ont reçu le Ph. D. et une dizaine sont sur la veille de déposer leurs thèses aux fins de soutenance prochaine.

Plusieurs des unités rapportent que le recrutement du corps professoral demeure un enjeu de taille pour eux. Certaines facultés identifient le roulement du corps professoral dans le cours des prochaines années comme étant une préoccupation majeure. Le recrutement est difficile quand les grands centres urbains comme Montréal, Québec et Ottawa s'avèrent nos compétiteurs principaux. Pour les campus de Shippagan et d'Edmundston, sis dans des régions plus rurales qu'urbaines, cela devient un défi particulier. Qui plus est, certains programmes, telles les sciences infirmières, disposent d'un bassin de recrutement très restreint; les infirmières et infirmiers francophones du Canada munis d'un doctorat forment 1 % de toute la population dans ce domaine d'études.

En dépit de ces contrariétés réelles, nous réussissons à recruter de jeunes personnes très prometteuses dans leurs domaines d'expertise. Ce fut le cas de deux chercheurs embauchés à la Faculté de sciences, soit la professeure Sandra Turcotte et le professeur Alain Simard, tous les deux oeuvrant dans le domaine de la santé.

2.2 Services à la collectivité

Plusieurs membres du corps professoral font une importante contribution à la communauté universitaire, à leur communauté scientifique d'appartenance ainsi qu'à la communauté acadienne en général. Comme il est le cas chaque année, plusieurs professeures et professeurs organisent des colloques et des conférences sur les campus de l'Université de Moncton afin de fournir un forum par lequel les collègues font connaître et diffusent le résultat de leurs recherches, ce qui permet les échanges avec d'autres spécialistes d'ailleurs. Des tables rondes sont également organisées pour discuter des sujets « chauds » qui permettent à la communauté universitaire d'être à la fine pointe des débats sociétaux de l'heure.

Une autre manière par laquelle les professeures et professeurs de l'Université de Moncton contribuent au rayonnement de l'Université est la contribution que font ceux-ci aux activités parascolaires des étudiantes et étudiants. Que ce soit des concours, des projets impôts, des salons, voire même des missions humanitaires en Haïti, et j'en passe, toutes ses activités demandent un encadrement étudiant qui est pris en charge par les membres de notre corps professoral.

Afin de contrecarrer le défi que pose la diminution de la clientèle en provenance des polyvalentes francophones, plusieurs membres du corps professoral se portent volontaires pour visiter les écoles ou recevoir des jeunes du secondaire à leurs facultés. C'est une excellente manière de sensibiliser les futurs diplômés des polyvalentes aux différents champs d'études offerts sur les trois campus de l'Université.

Nos professeures et professeurs sont convoités par plusieurs instances pour leurs compétences dans un domaine spécifique, que ce soit les droits linguistiques, le développement durable, l'éducation en milieu minoritaire, en passant par le théâtre, les mathématiques ou l'industrie forestière. Les agences gouvernementales, les ministères, ainsi que le milieu associatif jouissent tous de cette contribution de taille de la part du corps professoral de l'Université de Moncton.

La prochaine section détaille le travail réalisé par les professeures et professeurs au niveau de la recherche et des subventions reçues.

3) LA RECHERCHE ET LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Pendant l'année 2011-2012, un document de stratégie institutionnelle de recherche a été préparé par la vice-rectrice adjointe à la recherche et doyenne de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) pour être soumis au Sénat académique en 2012-2013. Des mesures bien précises sont détaillées dans la stratégie au niveau d'une culture de recherche, au niveau d'aide pour les chercheuses et chercheurs et au niveau de la diffusion des résultats de recherche. En plus, une mise en place d'outils de développement, de gestion et de mesure de recherche a été complétée grâce à l'aide d'une stagiaire d'été. Un travail de restructuration des pages du site Web consacrées à la FESR et à la RDC s'est poursuivi en étroite collaboration avec le Groupe des technologies d'apprentissage.

La FESR gère cinq programmes de financement de la recherche (concours régulier, programme d'aide à la diffusion, programme d'aide aux petites universités, programme spécial d'aide aux groupes/réseaux, et le programme

spécial de subventions de recherche dans les domaines artistiques et des sciences humaines. Au niveau de la valorisation de la recherche, les journées des études supérieures, le concours de jeunes chercheurs et le prix Vo-Van sont des activités mises de l'avant dans le but de conscientiser la communauté à l'importance de la recherche.

Toutes les facultés rapportent un volume de travail de premier plan au niveau de la RDC. Que ce soit la publication de livres, chapitres de livres, articles arbitrés, ou communications à des colloques scientifiques, il est évident que le corps professoral de l'Université de Moncton est actif dans ce volet de leur profession. Conséquemment, il en découle que plusieurs de nos chercheuses et chercheurs professeurs reçoivent des subventions de diverses sources de financement tant à l'externe qu'à l'interne. En ce qui a trait à la provenance des fonds externes, ainsi que des montants accordés, la répartition se fait comme suit :

- 1) Fondation canadienne pour l'innovation = 25 480 \$
- 2) Conseil de recherche en sciences naturelles et génie = 210 950 \$ s'ajoutent à 410 044 \$ en cours
- 3) Conseil de recherche en sciences humaines = 119 317 \$ s'ajoutent à 154 33 \$ en cours
- 4) Institut de recherche en santé du Canada = 191 397 \$ s'ajoutent à 30 000 \$ en cours
- 5) Fondation d'innovation du Nouveau-Brunswick = 270 817 \$
- 6) Fondation de recherche en santé du Nouveau-Brunswick = 65 550 \$
- 7) Fonds de fiducie pour l'environnement = 85 000 \$
- 8) Coopération universitaire Québec/Nouveau-Brunswick = 23 253 \$
- 9) Frais indirects de la recherche = 925 158 \$

Conséquemment, la somme de 1 916 922 \$ de sources externes vient s'ajouter à une somme de 594 382 \$ déjà en cours pour une somme globale de 2 488 051 \$.

Au niveau des fonds alloués par la FESR dans le cadre du concours régulier, 68 projets ont été subventionnés sur les trois campus pour un total de 139 546 \$. Cinquante-neuf (59) projets ont été retenus au campus de Moncton, huit (8) au campus de Shippagan et un (1) au campus d'Edmundston. Dans le cadre du Programme spécial d'aide à la diffusion de la RDC, 66 professeuses et professeurs ont reçu des subventions pendant l'année 2011-2012 pour un total de 45 184 \$. Ce programme vise à aider financièrement les membres du corps professoral des trois campus à faire connaître leurs travaux en RDC.

Du côté des étudiantes et des étudiants aux cycles supérieurs, 12 parmi ceux-ci ont reçu une bourse de l'un ou l'autre des Grands conseils pour un total de 516 000 \$ tandis que la FESR a remis 12 bourses, totalisant 10 680 \$, à ses étudiantes et étudiants dans le cadre de son programme interne de bourses.

Pour l'année 2012-2013, la FESR se donne des objectifs liés à la promotion et au recrutement, au financement des études supérieures, à la gestion des études supérieures en plus d'une série d'objectifs ponctuels liés aux défis auxquels la FESR devra relever (baisse de nouvelles inscriptions, soutien financier pour les étudiantes et étudiants, achèvement des études dans les délais prévus, croissance stratégique des programmes, etc.).

Pendant l'année 2011-2012, l'Université de Moncton comptait 397 inscriptions dans les cycles supérieurs et décernait 172 diplômes de maîtrise et un diplôme de doctorat.

PARTIE II : LES CENTRES, LES CHAIRES DE RECHERCHE ET LES INSTITUTS

A) LES CENTRES

1) Le Centre de recherche en linguistique appliquée (CRLA)

Le CRLA fut fondé en 1987 avec le mandat de promouvoir la recherche en linguistique appliquée et fondamentale et de veiller à l'aménagement du paysage linguistique francophone au Nouveau-Brunswick.

Un projet d'envergure internationale, connu comme le CIEL-F (Corpus international écologique de la langue française) a sans doute été l'activité académique de marque au CRLA pendant l'année 2011-2012. Ce projet, mené par des linguistes de France, de Suisse, de l'Allemagne et de l'Acadie, avait comme objectif de constituer un grand corpus du français parlé dans la francophonie. Le volet «Acadie» de ce projet a été mené à bon port par les professeures Annette Boudreau et Laurence Arrighi du CRLA, et par le professeur Matthieu LeBlanc du Département de traduction et des langues. Une participation étudiante très active a ajouté au succès du projet.

Le CRLA organise un colloque international sur « La construction discursive du *locuteur* francophone en milieu minoritaire » qui aura lieu à l'automne 2012 dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de l'Université de Moncton. Il s'agit d'un colloque coorganisé entre l'Université de Nantes, la Louisiana State University et la nôtre. Sept conférenciers invités y participeront et plus d'une quarantaine de propositions ont été acceptées par le comité scientifique.

Outre l'organisation de ce colloque international, le CRLA se propose pour l'année qui s'en vient la publication des actes du colloque sur la situation du français en Acadie et la poursuite du projet de publication de l'ouvrage de référence sur la situation linguistique en Acadie.

2) Le Centre d'études du vieillissement (CEV)

Le CEV est dirigé par Suzanne Dupuis-Blanchard, professeure à l'École de science infirmière. Son mandat est la promotion de la recherche, la formation et les services à la collectivité, et ce, par le biais de la collaboration interdisciplinaire et le partenariat.

Pendant la dernière année, un projet financé par les IRSC et portant sur les stratégies de maintien à domicile des aînés francophones et anglophones a été amorcé. Ce projet est mené en collaboration avec la Mount Allison University, la University of Saskatchewan et l'Université de Saint-Boniface. En plus, deux autres projets furent conclus au cours de l'année, soit un sur le maintien à domicile, en collaboration avec l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick, ainsi qu'un autre portant sur les ressources humaines dans le domaine du vieillissement en collaboration avec la Mount Allison University.

Une somme d'argent de 102 000 \$ a été reçue pour le déroulement des activités ci-haut identifiées. À part l'apport des IRSC, le Centre a aussi reçu des fonds du Secrétariat des aînés et des Affaires intergouvernementales du

Nouveau-Brunswick et de la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton.

Pour l'année 2012-2013, le CEV se propose de poursuivre le développement d'un programme de recherche sur le maintien à domicile ainsi que de promouvoir la conscience de la recherche et des politiques sur les questions reliées au vieillissement.

3) Le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE)

Depuis sa fondation, le CRDE vise à encourager, à appuyer et à diffuser des projets de recherche, de création et de développement de haut niveau en éducation. Les projets du Centre visent la description et la compréhension des réalités éducatives au sein des communautés francophones minoritaires toujours dans l'optique de favoriser l'épanouissement de ces mêmes communautés.

Les projets principaux du CRDE pendant l'année 2011-2012 ont, entre autres, exploité les thématiques de l'accessibilité et de l'expérience des services en santé mentale au sud-est du Nouveau-Brunswick, l'analyse des besoins pour un programme de deuxième cycle en andragogie, un projet parrainé par la Commission canadienne de santé mentale sur la santé mentale des sans-abri et une réflexion sur l'avenir de la recherche francophone en éducation au Nouveau-Brunswick.

Les membres du CRDE (professeurs et étudiants) ont publié 10 articles scientifiques arbitrés, deux (2) articles dans des actes de colloque, sept (7) livres ou chapitres de livre, et six (6) rapports de recherche. S'ajoutent à cette liste, 30 communications, et trois (3) articles de vulgarisation.

En ce qui a trait à l'année qui s'en vient, le CRDE se propose d'identifier et de mettre en place un plan d'action pour la restructuration du CRDE suite à l'évaluation qui aura été amorcée, de continuer à développer le volet international et d'augmenter la visibilité du centre sur la scène provinciale et nationale.

4) Le Centre de recherche sur les aliments (CRA)

Le CRA assure un service de recherche appliquée et fondamentale dans les domaines des sciences, des technologies et des biotechnologies agroalimentaires et marines. Il assiste les petites et moyennes entreprises de transformation par le développement de nouveaux produits et procédés et des analyses chimiques, microbiologiques et sensorielles.

Pendant la dernière année, quatre (4) projets ont été au cœur des activités du centre. Un premier projet, dirigé par le professeur Étienne Dako, est de faire une évaluation de la propreté microbiologique des surfaces environnementales au campus de Moncton tandis qu'un deuxième, mené par Denyse LeBlanc, vise à prédire les changements de qualité de fruits et de légumes frais. Madame LeBlanc travaille également sur un autre projet en collaboration avec des chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada afin de développer un procédé pour réduire la population de microorganismes nocifs sur les fruits et les légumes. Un quatrième projet, encore avec la collaboration de madame LeBlanc, vise à développer un outil informatique pour l'identification des vulnérabilités et l'évaluation des risques associés à la contamination du système alimentaire par des agents microbiologiques.

Pour l'année 2012-2013, le CRA se propose, entre autres, de continuer la recherche et le développement dans le domaine des sciences et technologies des aliments, de desservir les transformateurs alimentaires et de renouveler les certifications des laboratoires de microbiologie d'après les nouvelles normes internationales.

5) Le Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ)

Le Centre de traduction et de terminologie juridiques existe à la Faculté de droit depuis 1979. Son mandat est de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada par la production de documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la common law en français.

En ce qui a trait à l'année qui vient de s'écouler, le CTTJ a poursuivi son travail de franciser et d'uniformiser le vocabulaire de la common law. Le Centre a également œuvré à la rédaction du *Juridictionnaire* qui se veut un recueil des difficultés et des ressources du français juridique, un outil consultable gratuitement en ligne. En plus, le CTTJ contribue à l'avancement du bilinguisme officiel tant dans le secteur privé que dans le secteur public, et ce, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Afin de mener à terme ces projets, le centre a bénéficié de subventions de presque 950 000 \$ en provenance du ministère de la Justice du Canada et de contrats privés.

Pour l'année qui s'annonce, le CTTJ se propose de continuer son travail dans la francisation et la normalisation du vocabulaire de la common law, d'offrir des services et de collaborer avec d'autres organismes à la réalisation de ses objectifs, ainsi que de fournir des services d'aide dans les secteurs public et privé.

6) Le Centre international d'apprentissage du Français (CIAF)

Depuis sa fondation en 2001, le CIAF offre des programmes de formation linguistique et culturelle et forme des étudiantes et des étudiants internationaux non francophones afin de leur permettre une intégration plus rapide dans leurs programmes d'études à l'Université de Moncton.

L'année 2011-2012 s'est avérée une année de transition avec le départ de la direction et l'intégration d'une nouvelle personne au poste en février 2012. Avec ce roulement du personnel, les activités habituelles ont pris un peu de ralentis, mais sont maintenant relancées.

Pour l'année qui s'annonce, le CIAF se propose de développer un réseau de contacts au sein des organismes de la fonction publique en prévision des changements prévus à l'École de la fonction publique du Canada. En plus, le centre veut identifier de nouveaux marchés et effectuer des démarches auprès de clients potentiels ainsi qu'examiner la possibilité d'un partenariat avec le Bureau des relations internationales.

7) Le Centre de commercialisation internationale (CCI)

Fondé en 1988, le CCI a comme objectif d'encourager et de promouvoir le commerce international auprès des entreprises du Nouveau-Brunswick en maximisant la synergie entre les étudiantes et les étudiants de la Faculté d'administration, le corps professoral et les entreprises privées. Le CCI joue un rôle important de sensibilisation auprès de la communauté universitaire et la communauté des affaires quant aux opportunités, conditions et tendances qui existent à l'international.

Pendant l'année 2011-2012, le CCI a organisé la semaine du commerce international avec une fourchette impressionnante de conférenciers. Le centre a également poursuivi son travail au sein du comité organisateur de la semaine internationale à l'Université de Moncton et a maintenu son étroite collaboration avec le Service de la mobilité internationale. Le programme de partenariat sur l'exportation (PPE) a permis à 21 étudiantes et étudiants de travailler avec trois entreprises néo-brunswickoises. La quinzième mission commerciale à Boston fut organisée et trois étudiants se sont rendus dans la ville capitale du Massachusetts.

Pour l'année qui s'annonce, le CCI prévoit poursuivre ses activités au niveau du PPE, de la semaine du commerce international ainsi que de promouvoir le programme FITT (Forum for international trade training) à la faculté. Afin d'encourager une plus grande participation des membres de la Faculté d'administration aux activités internationales, le CCI prévoit établir un concours de bourse de recherche.

8) Le Centre Assomption de recherche et de développement en entrepreneuriat (CARDE)

Le CARDE exerce un mandat de recherche, de développement et d'insertion dans le milieu des affaires, diffuse des connaissances dans ce même milieu et crée des partenariats régionaux et internationaux.

Pendant l'année 2011-2012, le CARDE a assuré la publication du Bulletin de recherche qui a été distribué parmi les PME du sud-est du Nouveau-Brunswick ainsi que chez les organismes d'appui aux entreprises. Au niveau de nouvelles initiatives, une série d'ateliers pour entrepreneurs intitulés « Programme de formation de gestion contemporaine » fut organisée à l'hiver 2012. Un service de rédaction de plans d'affaires pour entrepreneurs asiatiques fut mis en branle, ce qui a permis à un ingénieur vietnamien d'ouvrir un commerce à Dieppe. Des ateliers portant sur la gérance contemporaine, la tenue de tables rondes, la présentation de conférences-midi, et un service de consultation figurent parmi la liste d'activités.

Pour l'année qui s'en vient, le CARDE se propose la continuation de son rayonnement auprès de la communauté des PME, la mise en place de nouvelles activités de diffusion des connaissances, la relance du concours provincial de jeunes entrepreneurs pour écoles secondaires et l'organisation d'un concours de plans d'affaires.

B) LES CHAIRES DE RECHERCHE

1) La Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance

La Chaire de recherche du Canada en administration publique et en gouvernance est la seule chaire de niveau I à l'Université de Moncton. Les travaux menés dans le cadre de cette chaire pivotent autour de la démocratie représentative et le contrôle démocratique de la bureaucratie. Le monde politique et le monde administratif sont devenus des éléments cruciaux de tout processus de gouvernance, et le mandat de la chaire est d'explorer en profondeur ce champ d'études avec l'accent sur la perspective canadienne.

Le titulaire de la chaire, M. Donald Savoie a été très actif en recherche pendant l'année qui se termine. Un livre (*Whatever Happened to the Music Teacher?*

How Government decides and Why), sera bientôt publié par la maison d'édition McGill-Queen's University Press et un chapitre de livre est également sur la voie d'être publié. Le professeur Savoie a signé un article arbitré dans la *Revue de droit parlementaire et politique* ainsi qu'une revue de livre dans *International Review of Administrative Sciences*.

Deux projets principaux sont en lice pour l'année 2012-2013, soit l'un intitulé « Gouverner au centre : les organismes centraux, point d'ancrage de la gouvernance » et le deuxième étant une réflexion sur comment le gouvernement canadien prend-il ses décisions et pourquoi procède-t-il ainsi.

2) La Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes

Le mandat de la Chaire de recherche du Canada en relations intergroupes est d'étudier les réactions face à l'adversité liée à la stigmatisation et à découvrir comment ces réactions transforment les groupes désavantagés et leur environnement social. Trois groupes sont ciblés dans cette démarche, soit les femmes dans un milieu de travail non traditionnel, les autochtones et les personnes handicapées.

Les objectifs de l'année 2011-2012 pivotaient autour de cinq thématiques, soit femmes et travail, jeunes autochtones, inclusion professionnelle des personnes ayant un handicap, des activités de réseautage, et une contribution aux politiques publiques. Chacune de ces thématiques a donné lieu à de nombreuses publications de la part de la titulaire en collaboration avec des étudiantes et des étudiants qu'elle encadre. En tout, quatorze articles ont été signés par la professeure Beaton. Au niveau du réseautage, la titulaire collabore avec des pairs partout au Canada, aux États-Unis, voire même en Australie.

Le mandat de la chaire a été renouvelé pour un autre cinq ans (2012-2017), ce qui confirme une subvention de 500 000 \$. Vient s'ajouter à cette somme une subvention additionnelle de 25 000 \$ de la FCI (fonds des leaders) qui permettra une mise à jour de l'équipement de recherche. Avec ces ressources financières, Madame Beaton se propose de poursuivre la recherche dans son programme de chaire pour l'année 2012-2013.

3) La Chaire de recherche du Canada en analyse littéraire interculturelle

C'est l'étude des fondements interculturels des littératures d'expression française du Canada (l'Acadie, le Québec, l'Ontario et l'Ouest) qui est au cœur du mandat de la Chaire de recherche du Canada en analyse littéraire interculturelle.

Bien que le mandat de la chaire ait pris fin le 31 décembre 2011, le titulaire a mené à terme plusieurs activités de RDC. Notons que le professeur Jean Morency a signé deux livres, deux (2) articles arbitrés et huit (8) chapitres d'ouvrages collectifs et a assumé la direction du volume 53 de la revue *Quebec Studies*. Toutes ces activités de recherche se situaient à deux niveaux, soit la recherche subventionnée et la critique littéraire proprement dite.

4) La Chaire de recherche du Canada en métabolisme cellulaire des lipides

Le mandat de cette chaire est d'implanter un programme de recherche qui vise à résoudre ou comprendre des questions liées au métabolisme des lipides et leurs liens avec la santé et des maladies comme les cancers, l'arthrite rhumatoïde, l'asthme et les maladies cardiovasculaires.

Cinq projets de recherche subventionnés ont vu le jour pendant l'année 2012-2013, tous dans l'optique de comprendre des processus biochimiques fondamentaux au niveau cellulaire et de l'organisme entier, ce qui permet d'analyser les mécanismes impliqués dans le maintien de la santé ou menant au développement de maladies. Des fonds qui dépassent 3,7 millions de dollars ont été reçus à la chaire au cours des dernières années (2009 à 2014) pour mener à terme les projets amorcés.

Le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en métabolisme cellulaire des lipides, le professeur Marc Surette, a signé quatre (4) articles arbitrés et a présenté cinq (5) conférences scientifiques en Europe et aux États-Unis. Il importe de noter que le travail du professeur Surette a fait l'objet d'un article publié dans le *Globe and Mail* en novembre 2012.

Pour l'année qui s'annonce, le professeur Surette se propose de poursuivre les activités de recherche présentement en cours. Quelques subventions seront en période de renouvellement et plusieurs manuscrits sont en préparation pour publication dans des revues scientifiques.

5) La Chaire de recherche du Canada sur l'optique dans les technologies de l'information et de la communication

Le mandat de la chaire est de jouer le rôle du noyau dans le créneau de recherche prioritaire intitulé « Technologies de l'information et de la communication (TIC) ». Elle pivote autour de trois thèmes principaux, soit : 1) systèmes de télécommunications et d'identification, 2) interaction personnes-systèmes et, 3) gestion et traitement de l'information. Le titulaire, monsieur Habib Hamam, s'est fixé des objectifs, entre autres, de diffusion accrue des résultats de recherche, de formation de personnel hautement qualifié en optique et en TIC, de maintenir une équipe de recherche reconnue à l'échelle internationale, et de collaborer avec les collègues de la Chaire de recherche du Canada en optique et matériaux de pointe.

Pendant l'année académique 2012-2013, le professeur Hamam a signé six (6) articles arbitrés, un chapitre de livre et a prononcé une vingtaine de conférences avec arbitrage des pairs. En plus, il a œuvré dans le domaine de l'édition, a organisé un colloque international et a siégé à deux jurys de thèse.

Pour l'année 2012-2013, le titulaire se propose une continuation des travaux déjà amorcés pendant la dernière année avec l'objectif de publier des travaux pionniers en auto-imagerie, en réseau GSM et en stéganographie.

6) La Chaire de recherche sur le cancer

La Chaire de recherche sur le cancer est le résultat d'un partenariat entre la Société canadienne du cancer, l'Institut atlantique de recherche sur le cancer et l'Université de Moncton. La chercheuse Sandra Turcotte a été retenue pour mener à bien le mandat de cette chaire qui est de promouvoir la recherche sur le cancer dans la province et ainsi d'augmenter la masse critique de chercheurs au Nouveau-Brunswick.

Suite à l'installation de son laboratoire, la professeure Turcotte a obtenu des subventions de démarrage auprès de la FINB, l'IARC, la Société canadienne du cancer et la Fondation canadienne du rein. Les fonds reçus totalisent plus de 275 000 \$.

Les travaux de la professeure Turcotte visent à cibler l'inactivation du gène de suppression tumoral von Hippel-Lindau (VHL) pour le développement d'une nouvelle thérapie anticancéreuse des carcinomes rénaux. Les études précédentes menées par madame Turcotte ont permis d'identifier une nouvelle molécule qui est capable de tuer sélectivement les cellules déficientes en VHL sans affecter la viabilité des cellules ayant le gène VHL fonctionnel.

En ce qui a trait à l'année qui se termine, la première de son mandat, la professeure Turcotte a signé un article et un deuxième est en préparation. En plus, six (6) communications ont été présentées lors de colloques scientifiques aux Maritimes et ailleurs au Canada.

7) La Chaire de recherche Jeanne et J.-Louis Levesque en gestion financière

La Chaire de recherche Jeanne et J.-Louis Levesque en gestion financière a pour mission de réaliser des études portant sur des problématiques actuelles dans le domaine financier ainsi que de valoriser et de promouvoir les diverses professions reliées à ce domaine auprès de la population francophone et acadienne des Provinces maritimes.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, la chaire a initié pas moins que cinq (5) projets portant sur le marché boursier, les PME, et sur la performance des municipalités au Nouveau-Brunswick. La directrice par intérim, Madame Tania Morris, a signé un (1) article arbitré et en prépare deux (2) autres pour des publications prochaines. En plus, elle a présenté trois (3) communications arbitrées et a organisé un colloque en comptabilité et une table ronde sur les marchés financiers. Plusieurs activités autour de la simulation boursière ont également vu le jour lors de la dernière année.

Pour l'année 2012-2013, la chaire se propose, entre autres, de poursuivre la réalisation des projets de recherche en cours, de rechercher du financement, d'organiser d'autres colloques et tables rondes, et d'organiser des activités avec le Centre de gestion financière Banque Nationale.

8) La Chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne

En plus de former des étudiantes et des étudiants du Département d'études françaises en dispensant des cours relatifs au domaine, la Chaire McCain en ethnologie acadienne vise l'avancement de la recherche tant sur la culture acadienne traditionnelle que sur les phénomènes ethnologiques contemporains.

Une importante activité de recherche et de diffusion a été réalisée au cours de l'année 2011-2012. Six articles ou chapitres de livre ont été publiés et autant de communications ont été livrées lors de colloques au Canada et en Europe. En plus, le titulaire de la chaire a siégé au conseil de direction des revues *Musicultures* et *Rabaska*, cette dernière étant la revue de la Société québécoise d'ethnologie.

Ce rapport s'avère le dernier de Ronald Labelle en tant que titulaire de la Chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne. Nous voulons le remercier pour l'excellent travail dans l'avancement du champ disciplinaire et nous lui souhaitons bon succès dans ses projets futurs.

9) La Chaire K.-C.-Irving en développement durable

Dans son mandat, la Chaire K.-C.-Irving en développement durable contribue, par ses activités de recherche, à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir reliés au développement durable. Pendant l'année qui vient de s'achever, la Chaire a ajusté son programme de recherche pour concentrer davantage sur des activités de recherche fondamentale en plus de ses activités déjà amorcées avec des partenaires locaux.

Le titulaire, le professeur Yves Gagnon, a œuvré sur une dizaine de projets regroupant des partenaires canadiens, asiatiques et africains et a soumis six (6) articles pour publication dans des revues arbitrées; deux (2) autres ont été acceptés pour publication. Au chapitre des présentations à des regroupements scientifiques, le titulaire a livré six (6) allocutions ayant trait à l'énergie éolienne et a préparé une série de textes et de rapports non arbitrés.

Comme perspective d'avenir, le titulaire se propose de réorienter les activités de la Chaire dans des thématiques de recherche fondamentale avec une diffusion des résultats dans des revues avec comité de lecture.

C) LES INSTITUTS

1) L'Institut d'études acadiennes (IÉA)

Fondé en 2006, l'Institut d'études acadiennes a comme mandat le développement et la promotion des études acadiennes à l'Université de Moncton en plus de voir à la diffusion et à la promotion de la recherche en études acadiennes auprès des communautés scientifiques régionale, nationale et internationale et auprès de la population en général.

Au niveau de l'administration de l'IÉA, la directrice par intérim, Marie-Linda Lord, a quitté son poste pour assumer la barre du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales. Elle fut remplacée par Isabelle McKee-Allain, autrefois doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales qui continue à nous rendre service tout en sacrifiant sa retraite à temps plein bien méritée.

Plusieurs projets de publication ont bien avancé pendant l'année 2011-2012, tandis que d'autres ont vu le jour. L'historique de l'Université de Moncton est en préparation pour 2013 de même qu'un livre scolaire sur l'historique du Nouveau-Brunswick pour les élèves de la 3^e et de la 4^e année scolaire, tandis qu'une biographie de Clément Cormier verra le jour en 2014. Pour sa part, la publication de *Vivre sa santé en français au Nouveau-Brunswick : le parcours engagé des communautés acadiennes et francophones dans le domaine de la santé* a connu un franc succès. La publication des deux premiers ouvrages de la collection « Bibliothèque acadienne » sur les poèmes de Napoléon Landry et sur les trois premières conventions nationales acadiennes est prévue pour l'automne 2012 ou l'hiver 2013.

Les membres de l'IÉA ont réalisé une importante activité de diffusion de recherche, soit par le biais d'articles publiés ou de communications présentées lors de colloques pendant l'année qui vient de prendre fin. Ce fut particulièrement le cas pour le chercheur senior, Maurice Basque, et les chercheurs Marc Robichaud et Amélie Giroux.

En 2012-2013, l'IIÉA entend poursuivre les travaux amorcés afin de les mener à bon port. L'Institut participera également à un Comité *ad hoc* du VREER qui va se pencher sur l'état des lieux des études acadiennes à l'Université de Moncton. Depuis le choix des études acadiennes comme axe de développement au début des années 2000, un examen approfondi, à savoir si l'orientation donnée assurait le développement maximal de ce champ disciplinaire, n'a jamais été amorcé. Tous les intervenants du domaine (Centre d'études acadiennes, Centre de linguistique appliquée, MAUM, FASS, FESR, doyen d'études, seront demandés de siéger au comité et de mettre de l'avant des recommandations, le cas échéant.

2) L'Institut de recherche sur les feuillus nordiques

Au printemps 2012, le premier ministre du Canada et le premier ministre du Nouveau-Brunswick annonçaient la mise sur pied d'un Institut de recherche sur les feuillus nordiques. L'institut a comme mandat d'effectuer des recherches appliquées sur les feuillus nordiques afin de fournir à l'industrie forestière et d'autres exploitants des connaissances utilisables sur leur croissance et leur durabilité. Un premier rapport sera compris dans le mien pour l'année 2012-2013.

PARTIE III : LES SERVICES ET LES BUREAUX RATTACHÉS AU VICE-RECTEUR À L' ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

1) LA BIBLIOTHÈQUE CHAMPLAIN

Le projet d'ampleur à la Bibliothèque Champlain pendant la dernière année a été sans conteste la mise en place et l'ouverture du Carrefour de l'apprentissage. Cette réalisation s'avère un espace de premier plan pour épauler les activités d'apprentissage des étudiantes et des étudiants; déjà le nombre d'utilisateurs est prometteur.

De nouveaux outils de recherche ont également été implantés pour mieux desservir les utilisateurs de la Bibliothèque. Parmi ceux-ci, nous comptons Summon, WorldCat et le Centre de données de recherche de Statistique Canada. Les directeurs des bibliothèques des trois campus ainsi que la bibliothèque Michel Bastarache à la Faculté de droit ont convenu d'adopter la technologie «Dans les nuages» pour gérer le prochain système de gestion informatisé de la bibliothèque.

Un plan stratégique a été dévoilé en janvier 2012 dans un document intitulé « La Bibliothèque Champlain : un regard vers l'avenir ». Dans cette démarche, cinq grandes thématiques ont été identifiées comme des pistes stratégiques afin d'assurer un développement adéquat de l'unité. Parmi ces thématiques nous comptons : un réseau de bibliothèques élargi à la grandeur de la province, un nouveau logiciel de gestion « dans les nuages », la création d'une unité administrative regroupant, la bibliothèque, le CÉAAC et le MAUM; le patrimoine acadien sur le Web, et la remise en service du Centre de données de recherche.

Au niveau du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, trois projets principaux sont misés, soit une discussion avec les intervenants du cinéma acadien dans le but de créer une médiathèque acadienne. Une deuxième initiative

s'avère une évaluation de la capacité d'entreposage des archives, et en dernier lieu, la préparation de la 2^e édition du Dictionnaire généalogique acadien sera amorcée en vue d'une publication en 2013.

Pour sa part, le Musée acadien prépare deux activités dans le cadre du 50^e anniversaire de l'Université de Moncton, soit une exposition portant sur la forteresse de Louisbourg et une conférence sur le peintre Louis de Boulogne. Le Musée poursuit également des travaux en vue de la publication du catalogue de l'exposition *Architecture acadienne*.

2) LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (DGÉP)

Il importe de noter que parmi ses inscriptions, l'Éducation permanente comptait 315 nouveaux étudiants et étudiantes, ce qui représente une augmentation de 20% par rapport à l'an dernier dans cette catégorie.

L'Éducation permanente offre des cours de premier cycle et de deuxième cycle à des clientèles au Nouveau-Brunswick, ailleurs au Canada, et dans le monde entier par le biais de l'éducation en ligne et en vidéoconférence. Elle offre également des formations professionnelles non créditées à une variété de clients tant dans le domaine du privé que dans le secteur public. Les inscriptions dans les cours pour l'année 2011-2012 étaient essentiellement semblables à celles de 2010-2011, soit 5 223 ou neuf (9) de moins que l'année précédente.

Au niveau des programmes et cours du premier cycle, ce sont les programmes de langues, d'administration et d'éducation qui affichent les inscriptions les plus nombreuses. Une entente conclue avec le CCNB jusqu'en 2014 pour la formation de base en éducation des adultes nous rapporte une cohorte totale de presque quarante étudiantes et étudiants. En ce qui a trait aux programmes de deuxième cycle, la Maîtrise en administration des affaires, offerte en français et en anglais demeure l'un des plus beaux succès du secteur. À lui seul, ce programme a connu une croissance des inscriptions de 70 % durant la période de 2009 à 2012. La Maîtrise en éducation, mention administration scolaire demeure un créneau privilégié de la clientèle avec 200 nouvelles inscriptions au cours des trois dernières années. Pour sa part, le programme de Maîtrise en administration publique attire plusieurs adultes déjà sur le marché du travail.

Du côté du perfectionnement professionnel, la DGÉP continue d'offrir son programme de formation des gestionnaires de la fonction publique, le programme en soins infirmiers critiques du N.-B., ainsi qu'une formation pour les fonctionnaires provincial et territorial sur la scène internationale. Elle collabore également avec le CNFS pour offrir une formation interculturelle pour les intervenants auprès des professionnels francophones formés à l'étranger.

En ce qui a trait aux projets envisagés pour 2012-2013, la DGÉP entend consacrer ses énergies envers la médiatisation, le recrutement plus efficace par le biais de nouveaux logiciels, revisiter le site web et collaborer davantage avec les universités du troisième âge. Elle s'engage également à opérationnaliser des stratégies d'appui à la réussite pour les clients qui sont, pour la plupart du temps, à l'extérieur des campus de l'Université de Moncton.

3) LA DIRECTION GÉNÉRALE DES TECHNOLOGIES (DGT)

Le mandat de la DGT est d'assurer que les besoins technologiques de l'information et des communications des secteurs académiques et administratifs de l'Université sont répondus de façon efficace. Les services fournis par la DGT

comprennent, entre autres, la consultation, le soutien, la configuration et l'installation d'équipements, les achats et la gestion des équipements informatiques, les négociations de licences et de logiciels ainsi que divers services de production multimédia et d'aide à la réalisation de projets pédagogiques dans le domaine des technologies d'apprentissage.

L'année 2011-2012 a été marquée par plusieurs projets d'envergure relatifs aux déploiements d'outils de communication offerts à la clientèle. De prime abord, les étudiantes et étudiants bénéficient maintenant d'outils de communications et de collaboration de pointe par le biais des services infonuages Microsoft Live@edu. De même, le personnel de l'Université s'est prévalu des premiers outils de communication Microsoft en remplacement de l'ancien système Group Wise.

Un projet d'envergure au niveau de la collaboration entre le collégial et l'universitaire a également vu le jour. Le campus de Moncton est devenu un point réseautique majeur assurant la connectivité au réseau provincial et à l'Internet pour le CCNB, le NBCC, la UNBSJ, la UNB (Moncton) la Mount Allison University et le CNRC-ITI de Moncton. Le campus de Moncton est également devenu un centre de recouvrement en cas de désastre pour la Mount Allison University et la Saint Thomas University.

Deux initiatives ont également démarré au cours de l'année 2011-2012 qui donneront meilleur accès aux informations institutionnelles. Premièrement, nous avons retenu la solution ImageNow de Perspective Software pour voir à l'imagerie et la numérisation des dossiers étudiants, financiers et de ressources humaines à l'Université. Deuxièmement, le système de production de rapport et de modélisation de données Argos a été retenu pour démarrer l'initiative d'accès à l'information.

Pour l'année qui s'annonce, la DGT se propose, entre autres, de poursuivre le travail d'intégration des technologies de l'apprentissage dans l'enseignement, d'assurer la viabilité du groupe des Technologies d'apprentissage, d'effectuer des mises à niveau nécessaires pour assurer un environnement de travail fiable et fonctionnel et d'améliorer les services offerts à la communauté universitaire.

4) LE SERVICE D'ANIMATION ET DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT (SASE)

Les activités organisées par le SASE au courant de l'année sont principalement issues d'une consultation de tous les départements et les écoles, des recommandations du Comité consultatif du SASE et des suggestions reçues lors du colloque de mai 2010. Six grands thèmes ont été arrêtés comme pistes d'action à privilégier pour rehausser la qualité de l'enseignement, soit :

1) La qualité de l'enseignement et de l'apprentissage

- Au moins 14 activités organisées du mois d'août 2011 au mois de juin 2012.

2) La culture de la pédagogie universitaire

- Le fonds d'initiatives pédagogiques a été maintenu et six (6) soumissions de projets ont été retenues.

3) L'encadrement et le soutien offerts aux étudiantes et étudiants

- Tenue du 6^e colloque avec la thématique « comprendre nos différences pour réussir ».

4) L'intégration pédagogique des technologies

- Une équipe de mentors a été mise sur pied et a participé à des activités de formation pendant l'année 2011-2012.

5) La formation linguistique

- Le mandat du SASE « d'assurer un perfectionnement linguistique aux membres du corps professoral » a été poursuivi encore cette année.

6) La recherche en pédagogie universitaire

- Un professeur a publié son initiative pédagogique dans une revue arbitrée;
- quatre (4) professeurs ont animé un atelier en intégration pédagogique des technologies lors du congrès de l'APTICA;
- sept (7) professeurs qui ont implanté l'apprentissage par projet vont préparer un article à ce sujet.

Le SASE aimerait voir plus de professeures et de professeurs se prévaloir des services offerts pour eux si elles ou ils éprouvent des difficultés dans leur enseignement. Force est de constater que certaines facultés ne font pas le suivi qui s'impose suite aux évaluations administratives des membres de leur corps professoral.

5) LE BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT COOPÉRATIF (BEC)

Les tâches accomplies par le BEC pendant la dernière année se catégorisent selon les quatre volets suivants : a) la formation coop, b) la sollicitation auprès des employeurs, c) les suivis de stage et d) la gestion et l'encadrement du bureau.

Pour l'année qui vient de se terminer, les statistiques démontrent une activité soutenue dans ce secteur. Au-delà de 178 dossiers d'étudiants ont été gérés, 139 suivis de stage ont été assurés, 27 séances d'information-promotion ont été présentées et 478 rencontres individuelles avec les étudiantes et les étudiants ont eu lieu, ce qui représente une augmentation de 172 rencontres par rapport à l'année précédente.

La clé du succès des programmes coop est de trouver des milieux de stages aptes à bien répondre aux besoins des étudiantes et des étudiants. Avec une fiche de programmes coop qui frôle la vingtaine, le BEC doit solliciter des employeurs potentiels dans le secteur privé, dans des centres de recherche, auprès des différents ordres de gouvernements ainsi que dans les universités. Il s'agit là d'une énorme tâche de coordination et de sollicitation qui entraîne par la suite des suivis ponctuels auprès de tous les superviseurs de stage.

Quant à la gestion et l'encadrement du bureau, le programme vise toujours l'excellence dans la prestation des services. Un comité consultatif qui se rencontre

quatre fois par année veille à ce que la vision de l'excellence est véhiculée auprès des étudiantes et des étudiants coop et aux employeurs qui participent avec nous dans cette pédagogie d'alternance études/travail.

6) LE BUREAU DE SOUTIEN À L'INNOVATION (BSI)

Le Bureau de soutien à l'innovation qui relève de la FESR, a pour mandat de favoriser les partenariats de recherche-développement, les transferts technologiques, la commercialisation et les transferts de connaissance. Les fonds d'opération du BSI proviennent de l'APÉCA via le réseau «Springboard» et d'une contribution de contrepartie de l'Université de Moncton.

Pour l'année qui se termine, cinq objectifs ponctuels ont été privilégiés; 1) négocier les ententes relatives au projet de 2,3 millions de dollars en partenariat avec le CCNB et le *Atlantic Truckers Association*, 2) préparer au moins deux projets pour chacun des concours FIA, 3) présenter une dizaine de demandes aux fonds destinés à la recherche en partenariat avec le secteur privé ou des organismes externes, 4) gérer la subvention CNRC-PARI, et 5) assurer une plus grande efficacité et une meilleure concertation avec la FESR et le bureau de la VRAR. Le BSI confirme que chacune de ces initiatives a connu des résultats positifs.

Au cours de l'année 2011-2012, le BSI a travaillé à plus de 25 relations PME-chercheurs dont plus de 60 % ont résulté de l'octroi de fonds totalisant près de 100 000 \$. Le bureau a également négocié, préparé ou révisé une douzaine d'ententes et de contrats et mis des efforts pour la commercialisation de trois technologies issues des recherches effectuées à l'Université de Moncton.

Trois (3) objectifs sont identifiés comme prioritaires pour l'année 2012-2013, soit : 1) soumettre deux projets à la Fondation d'innovation de l'Atlantique, 2) gérer une douzaine de subventions reçues de la Fondation d'innovation du Nouveau-Brunswick et du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, et 3) voir à la structure du BSI pour assurer son impact sur la recherche, pour assurer sa pérennité et pour garantir une concertation accrue avec la Faculté des études supérieures et de la recherche et le vice-rectorat adjoint à la recherche.

7) LA GALERIE D'ART LOUISE ET REUBEN-COHEN

Le mandat de la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen est de collectionner, présenter et interpréter des œuvres d'art réalisées par des artistes contemporains avec un regard particulier sur les artistes acadiens. Elle contribue à l'avancement des arts visuels en Acadie par des activités d'interprétation, de recherche, de documentation, de collection et de promotion.

Trois projets d'envergure sont venus couronner les activités de la Galerie pendant l'année qui vient de se terminer. Grâce à une subvention du Conseil des arts du Canada, une résidence d'artistes regroupant trois artistes sous le thème "*À l'ombre d'Évangeline*" s'est concrétisée. Encore avec l'appui du Conseil des arts du Canada, six artistes en provenance du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario ont présenté des manifestations artistiques dans l'espace public et un troisième projet autour de l'œuvre de l'artiste néo-écossais, Garry Neill Kennedy, a eu lieu.

Au cours de l'année, le volet de la programmation s'est avéré très actif avec le montage de quatre expositions (dont deux montées par des commissaires invités), l'accueil de trois artistes en résidence et la publication de deux œuvres. La Galerie a également présenté plusieurs conférences et discussions publiques et

participe à des projets de collaboration avec l'Institut d'études acadiennes et le Département des arts visuels. Pendant les mois de juillet et août, la Galerie offre des ateliers de création artistique et d'interprétation des arts visuels à des enfants âgés de 5 à 12 ans.

En ce qui a trait à l'avenir, la Galerie d'art Louise et Reuben-Cohen se propose de monter un plan d'agrandissement de l'infrastructure physique, ce qui pose d'importants défis. Dans une même veine, une mise à jour des conditions d'exposition sera amorcée et une activité de révision et d'adaptation des politiques régissant les activités de collection sera amorcée.

8) LE REGISTRARIAT

Il importe de noter qu'avec l'arrivée du nouveau registraire, l'équipe de ce bureau à l'UMCM s'est dotée d'un énoncé de valeurs dans l'optique d'améliorer la qualité et l'efficacité de ses services auprès des étudiantes et des étudiants.

Plusieurs nouvelles initiatives ont vu le jour au long de l'année qui vient de terminer. Parmi ceux-ci, nous comptons l'admission en milieu scolaire (grande réussite), l'offre de bourses sur les lettres d'offres d'admissions, l'élimination de la confirmation d'admission et de réadmission au premier cycle et le transfert électronique des relevés de notes au secondaire. Quant au service des dossiers, des relevés de notes inactifs ont été numérisés, les demandes de documents officiels ont été mises en ligne, et un nouveau service de location de toge a été mis en vigueur. Une interface rattachée à Socrate pour l'attribution des équivalences fut également créée, et un travail a été amorcé pour améliorer la production de l'horaire des examens.

À la fin mars 2012, le Registrariat fut l'hôte de la première rencontre des registraires des collèges et universités de l'Atlantique. Plus d'une quarantaine de participants de presque tous les établissements postsecondaires de l'Atlantique y virent. Il fut convenu d'en faire un événement annuel à Moncton, le prochain ayant lieu en octobre 2012.

En ce qui a trait à l'année 2012-2013, le Registrariat déploiera un nouvel outil de rapports statistiques *Argos*. Il est prévu que cet outil offrira de meilleures données sur l'effectif étudiant et réduira de beaucoup le temps nécessaire pour extirper les données de Socrate. L'implantation du système de numérisation des dossiers *Image Now*, la révision des conditions d'admission selon le nouveau curriculum provincial de mathématiques, la révision du site Web et l'admission en milieu scolaire à l'automne sont d'autres projets qui seront mis en branle.

Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales
Rapport présenté au Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton
Marie-Linda Lord, Ph.D.
Septembre 2012

Préambule

Le nouveau poste réseau du vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales (VRAEI) a été créé afin qu'il devienne « le bureau phare autour duquel s'épanouira l'ensemble des activités liées à l'expérience universitaire des étudiantes et des étudiants. Véritable pôle d'excellence, il saura faire le pont entre les activités du recrutement, les admissions, les services aux étudiantes et aux étudiants, la mobilité étudiante, la réussite et les sports afin que les étudiantes et les étudiants reçoivent le meilleur encadrement possible sur le continuum de leur expérience universitaire¹. »

Le VRAEI réunit ainsi le recrutement, l'admission, les Services aux étudiantes et étudiants, le Programme d'appui à la réussite, le Bureau des relations internationales ainsi que le Service des activités physiques et sportives. La mise en place du VRAEI a donné un nouveau souffle en cette année de transition quant à l'arrimage de tous ces secteurs entre eux grâce notamment à des réunions d'équipe réseau mensuelles de travail et d'échange d'information dans une approche axée sur la concertation et la collaboration.

En poste depuis juillet 2011 en tant que première vice-rectrice aux affaires étudiantes et internationales de l'Université de Moncton, j'ai eu le plaisir et le privilège au cours de cette première année de travailler avec des professionnels dévoués de nos trois campus qui ont le succès et le bien-être de nos étudiantes et étudiants à cœur. J'ai ainsi eu la responsabilité de rassembler autour du VRAEI l'ensemble des activités entourant et soutenant la vie universitaire des étudiantes et étudiants, de revoir les stratégies de recrutement et d'admission, de rétention, de voir à l'élaboration d'un programme plus généreux de bourses académiques et plus ciblé de bourses para-académiques, d'assurer le maintien de la synergie de l'ensemble des services offerts aux étudiantes et étudiants, de veiller à la bonne poursuite des programmes de réussite et d'appui aux étudiants ayant un handicap ou un trouble d'apprentissage, d'amorcer une nouvelle direction à l'internationalisation de l'Université sur l'ensemble du réseau et, enfin, soutenir les diverses activités du secteur des sports et de l'activité physique dont encourager les succès académiques et sportifs des étudiantes-athlètes et étudiants-athlètes.

Ce premier rapport annuel du VRAEI présenté au Conseil des gouverneurs constitue un sommaire des activités réalisées au cours de la dernière année au recrutement étudiant, aux Services aux étudiantes et étudiants, au Programme d'appui à la réussite, au Bureau des relations internationales et au Service à l'activité physique et sportive, en plus d'aborder des défis et objectifs pour l'année 2012-2013 et les années subséquentes.

Recrutement étudiant

Le recrutement étudiant relève du nouveau vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales et non plus de la direction des relations universitaires. Quoique l'on ne voudrait pas aller jusqu'à qualifier la situation d'alarmante, les défis qui attendent le recrutement étudiant dans son marché principal au cours des prochaines années nécessitent de nouvelles orientations stratégiques et c'est justement l'une des raisons pourquoi l'Université de Moncton s'est dotée d'un poste de vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales.

La mise en place du VRAEI a donné un nouveau souffle au recrutement étudiant et des réunions de planification stratégique sous ma direction, qui ont eu lieu au campus d'Edmundston en février et au campus de Shippagan en mai, ont permis, d'une part, grâce à une approche axée sur la concertation et la collaboration, d'énoncer une mission, une vision, un mandat et une visée stratégique du recrutement et, d'autre part, de clarifier et de redéfinir le rôle des membres de l'équipe de recrutement, qui est répartie sur les trois campus.

¹ *Objectifs triennaux 2011-2014 de l'équipe de direction pour l'année 2011-2012, présentés au Conseil des Gouverneurs, septembre 2011, p. 3*

L'un des premiers constats effectués – et sur lequel tous les membres s'entendent – est que pour réussir, l'équipe de recrutement ne doit qu'être une. Tous sont d'accord pour dire que nous devons encourager la synergie entre nos campus et travailler ensemble à positionner l'Université de Moncton pour qu'elle devienne LA destination de choix pour les élèves des 22 écoles secondaires du Nouveau-Brunswick.

Le recrutement étudiant est un secteur névralgique de notre université tel les racines d'un arbre qui en alimentent le tronc que sont nos quelque 5 000 étudiantes et étudiants à temps plein, plus des trois quarts sont (+ de 4 000) du Nouveau-Brunswick. Au cours des dernières années, l'Université de Moncton a réussi à conserver une certaine stabilité dans le nombre de ses nouvelles admissions malgré l'affaissement du bassin où elle puise la plus grande partie de son effectif. En septembre dernier, le Nouveau-Brunswick francophone représentait 78 % de nos nouvelles admissions (un taux de recrutement de plus de 30 %, soit au-dessus de la moyenne provinciale), l'international 13 % et le reste du Canada (incluant l'immersion) 9 %.

Cependant, les cinq prochaines années risquent d'être différentes et, à moins de prendre les mesures nécessaires, l'Université pourrait se retrouver avec une diminution importante du nombre annuel d'étudiantes et d'étudiants recrutés. Pour maintenir une population étudiante autour de 5 000, l'équipe réseau de recrutement, devra être appuyée dans ses efforts par **tout employé** de notre université afin de défier la gravité à laquelle nous faisons face relativement à la baisse démographique amorcée dans notre bassin traditionnel de recrutement.

En effet, le nombre d'élèves de 12e année dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick a diminué de façon significative au cours des cinq dernières années (413 élèves de moins selon les chiffres du MEPE) et les effets de ce phénomène continueront de se faire sentir pour au moins les cinq prochaines années. Une chute particulièrement sévère est prévue en 2013-2014, où il y aura 303 élèves de moins, mais elle sera suivie d'un gain de 74 l'année suivante en 2014-2015.

Face à cette réalité démographique, l'équipe réseau de recrutement et la VRAEI ont élaboré de nouvelles stratégies de recrutement tant pour les marchés traditionnels et non traditionnels qui seront appliquées dès l'automne. Dans cet esprit de recrutement déjà présent, une campagne de publicité dans *l'Acadie Nouvelle* a été réalisée pour souligner qu'en 2011-2012 l'Université de Moncton a accueilli 18 des 22 récipiendaires de la Médaille académique du Gouverneur général du Canada des écoles secondaires francophones de la province. Alors que la moyenne d'entrée des étudiantes et étudiants à l'Université de Moncton est de 83 % (comparativement à 81,8 % à l'Université d'Ottawa), nous continuerons de promouvoir l'excellence de l'Université de Moncton, tout en respectant en tout temps l'accessibilité. Nous avons également conclu en juin une entente d'un partenariat stratégique avec la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick qui est présente dans les écoles secondaires. Des démarches similaires en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard seront entreprises au cours de la présente année.

Nous avons également, depuis l'an dernier, des initiatives pour attirer aux études des étudiantes et des étudiants sous-représentés : les étudiantes et étudiants de première génération, les étudiantes et étudiants provenant de familles à faibles revenus, les garçons et les autochtones ainsi que les étudiantes et étudiants ayant un handicap et qui voient cet handicap comme une barrière aux études universitaires.

Dans une approche de concertation, le recrutement, les SAÉÉ et la VRAEI ont procédé à une révision du programme de bourses pour favoriser le recrutement des meilleurs élèves, des leaders et des champions des écoles du Nouveau-Brunswick. Ainsi, au cours du printemps dernier, nous avons élaboré un programme plus généreux de bourses académiques (entre autres la Bourse d'excellence Roméo-LeBlanc, qui est renouvelable, couvrira dorénavant la totalité des droits de scolarité pour les élèves ayant obtenu une moyenne de plus de 90 % et les bourses d'accueil pour les élèves obtenant 80% ou plus ont également été réévaluées) et de bourses para-académiques originales alors que nous offrons dorénavant des bourses dans le cadre de concours dont ceux de mathématiques et de programmation informatique organisés par des professeurs de notre université, le concours de débat de l'Association des enseignantes et enseignants francophones du NB, le parlement jeunesse Atlantique de la Société nationale de l'Acadie, Expo sciences du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Science Est en association avec Sciences jeunesse Canada, *Accros de la chanson* de la FJFNB et d'autres qui vont s'ajouter au cours de l'année. Par ailleurs, le projet d'admission en milieu scolaire réalisé pour la première fois en février dernier dans les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick qui a connu un grand succès, alors que 535 offres d'admission ont été faites sur place, sera répété cette année en novembre et décembre. Les offres de bourses seront dorénavant faites en même temps que l'admission en milieu scolaire et seront basées sur les résultats de la 11e année.

Pour le recrutement dans les autres marchés, nous entendons à l'international, d'une part, conserver une visibilité optimale dans certains pays où nous avons des représentants officiels et/ou avec lesquels nous avons des ententes et, d'autre part, augmenter la visibilité de l'université dans certains pays ciblés dont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la République démocratique du Congo. Nous allons assurer la mise en œuvre d'une stratégie qui découle de la recherche effectuée auprès des élèves des écoles anglophones inscrits à des programmes d'immersion. Nous entendons promouvoir davantage auprès des étudiants du Collège communautaire du N.-B. (CCNB) des programmes appliqués pour lesquels il existe déjà des ententes entre l'Université et le CCNB.

Enfin, nous sommes d'avis que le recrutement étudiant doit dorénavant dépasser les cadres des bureaux de la VRAÉI et de l'équipe réseau. Si le recrutement est déjà une priorité de l'institution, il devra éventuellement devenir un véritable *leitmotiv* pour toutes les personnes œuvrant à l'Université, du professeur à l'employé para-académique, de l'adjointe administrative au cadre supérieur, en passant bien sûr par les étudiantes et étudiants. Ultimement, le recrutement doit devenir l'affaire de tout le monde.

Services aux étudiantes et étudiants (SAÉÉ)

Les Services aux étudiantes et étudiants (SAÉÉ) relève du nouveau vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales et non plus du vice-rectorat à la recherche et à l'enseignement. Au cours de 2011-2012, les Services aux étudiantes et étudiants du campus de Moncton, sous la direction de Roger Boulay, présente un bilan général très positif qui dépasse les objectifs que l'équipe avait anticipés pour l'année qui vient de se terminer. Plusieurs projets majeurs réalisés au cours des derniers mois par les professionnels œuvrant au sein de ce service ont contribué à offrir à nos étudiantes et étudiants des services de qualité et de les accompagner dans diverses situations pendant leur année académique. Voici une synthèse de ces principaux projets.

Tout en travaillant à l'évolution du plan stratégique des SAÉÉ, l'équipe a complété le suivi des recommandations formulées dans le rapport d'évaluation externe des SAÉÉ. Dans la foulée, les SAÉÉ ont effectué une étude interne sur la possibilité de transférer le service d'accueil du Registrariat au Comptoir de services situé au Centre étudiant, révisé ses moyens de communications afin de mieux répondre aux attentes de nos étudiantes et étudiants relativement aux courriels et autres médias sociaux, initié un nouveau projet visant l'encadrement des étudiantes et étudiants à risque d'échec académique ou qui sont en probation ou en voie de le devenir, complété la validation des modules sur les méthodes d'études dans le cadre du « Cours d'initiation au travail universitaire » qui sera offert dès septembre aux facultés qui désirent s'approprier ces outils pédagogiques et, également, initié un meilleur arrimage entre le Service des loisirs socioculturels (qui a maintenant sa page Facebook) et les étudiantes et étudiants, dont la FÉÉCUM, en fonction de leurs besoins spécifiques.

D'autres initiatives méritent également d'être mentionnées. Dans la foulée des travaux de réaménagement des locaux des SAÉÉ au Centre étudiant de Moncton, le personnel du Service aux étudiantes et étudiants internationaux et le personnel du Service de la mobilité internationale (SMI) partagent maintenant les mêmes locaux et un secrétariat financé dans le cadre d'un projet avec le Bureau de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick. Les SAÉÉ ont aussi travaillé avec le SMI pour offrir de la formation en communication interculturelle et mettre en place le programme de *Passeport international* offert dans les trois campus. (voir section du BRI) Le conseiller aux étudiantes et étudiants internationaux Hermel Deschênes et la professeure Isabelle Violette ont complété avec l'aide d'un comité aviseur la publication d'un guide en matière d'adaptation interculturelle pour les étudiantes et étudiants internationaux auquel ont contribué financièrement les trois campus et qui sera lancé en septembre. Le service de recherche d'emploi a mis en place un nouveau site Internet visant à mieux informer les étudiantes et étudiants sur les emplois disponibles et éliminer l'utilisation du courriel à cette fin. Le service de santé a mis en place un nouveau projet de prévention en préparant divers guides pour la promotion de la santé.

Le Programme d'appui aux étudiantes et étudiants ayant un handicap a connu une année de consolidation et de développement. Des avancées considérables ont pu être réalisées grâce notamment à l'organisation du travail, du personnel et des activités ainsi qu'à l'aménagement de locaux au campus de Moncton, le Centre d'accès et de soutien à l'apprentissage pour les étudiantes et étudiants ayant un handicap à la Bibliothèque Champlain. Le travail de développement d'un outil informatique afin de recueillir les statistiques pour le Service aux

étudiantes et étudiants ayant un handicap a également été complété dans le but de faciliter les suivis et maintenir des statistiques. Au semestre d'automne 2011, le Service dans les trois campus comptait 118 étudiants avec handicap ou trouble d'apprentissage inscrits, soit 8 de plus qu'à l'hiver 2011. 97,5% d'entre eux, soit 115, ont poursuivi leurs études au semestre d'hiver 2012, ce qui représente une augmentation de 3 %. Le service compte ajouter une orthopédagogue réseau à l'équipe. La pérennité du financement représente un défi puisqu'il dépend annuellement d'un renouvellement du ministère de l'Éducation post-secondaire de la Formation et du Travail.

Tous ces projets nouveaux, amalgamés avec une augmentation du temps alloué à la gestion des ressources humaines, demandent de plus en plus de temps pour la gestion des dossiers et du personnel. Ainsi afin d'assurer le maintien des projets, la gestion du quotidien et la gestion des ressources humaines, le directeur des SAÉE à l'UMCM se doit, quotidiennement, d'être présent au-delà des heures normales de bureau, la charge de travail se complexifiant et s'alourdissant au fil des années. La question des locaux pour le Centre de soutien et d'apprentissage pour les étudiantes et étudiants ayant un handicap et le plan d'aménagement des SAÉE ont exigé de nombreuses interventions. La soumission du projet d'intégration des étudiantes et étudiants internationaux sur le marché du travail, le projet pour les étudiantes et étudiants à faible revenu, le projet visant à mieux encadrer les étudiantes et étudiants internationaux en collaboration avec le CCNB, le réaménagement de la mosquée, les nouvelles modalités d'accréditation des associations étudiantes, l'augmentation de cas spécifiques d'étudiantes et d'étudiants qui ont exigé des démarches particulières, la mise en place d'un nouveau comité sur l'accessibilité pour les étudiantes et étudiants à mobilité réduite sont autant d'activités réalisées sans compter la participation du directeur à de nombreux comités dont celui de la formation interculturelle de l'Université de Moncton et celui de l'accessibilité pour personnes handicapées.

Les grands défis des prochaines années sont d'intégrer les actions d'un plan institutionnel de culture de la réussite et d'encourager le secteur académique et autres secteurs de services à joindre les initiatives pour une meilleure intégration académique de l'étudiante et l'étudiant.

Programme d'appui à la réussite aux études (PARÉ)

Le Programme d'appui à la réussite des études (PARÉ) relève du nouveau vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales et non plus du vice-rectorat à la recherche et à l'enseignement. Les deux vice-rectorats ont mis en place un comité de gestion afin d'assurer les collaborations entre le secteur académique et celui des affaires étudiantes dans ce dossier. De plus, un Comité réseau composé de 14 personnes assure le lien entre le secteur académique et le Programme de la culture de la réussite.

Sous la coordination réseau de Carole Essiembre, le PARÉ, qui a fait l'objet d'une évaluation externe au printemps 2011, confirme sa valeur par son efficacité et l'adhésion institutionnelle qu'il obtient. L'un des principaux indicateurs de rendement du PARÉ est le taux de rétention, c'est-à-dire le pourcentage étudiants et étudiantes qui poursuivent leurs études l'année suivante. Le taux global de rétention de la cohorte des étudiantes et des étudiants de 2010-2011 qui ont été de retour en 2011-2012 est de 88,6 %. Il s'agit d'une diminution de 0,3 % par rapport au taux de l'année précédente. Ce taux est de 80,5 % en 1^{re} année (diminution de 0,5 % par rapport à l'année précédente) et de 90,7 % en 2^e année ou plus (diminution de 0,4 % par rapport à l'année précédente). La diminution du taux de rétention est donc plus prononcée chez les étudiantes et les étudiants de 1^{re} année. Le projet d'encadrement des étudiantes et des étudiants en difficultés académiques qui sera mis en place au cours de la prochaine année est l'un des nouveaux projets qui devrait contribuer à améliorer le taux de rétention en 1^{re} année. Malgré ces diminutions, nous atteignons les objectifs de maintenir un taux de rétention de 80 % et plus chez les étudiantes et les étudiants de 1^{re} année, de 90 % et plus chez celles et ceux en 2^e année ou plus et de 88 % et plus pour l'ensemble de la population étudiante. Précisons que depuis la mise sur pied du PARÉ en 2007, les taux de rétention ont connu une augmentation dans l'ensemble. Il se peut que nous atteignons éventuellement un certain plateau, nous sommes, cependant, convaincus que nous pouvons encore augmenter davantage le taux de rétention, particulièrement en 1^{re} année.

Dans les trois campus, les services du PARÉ connaissent du succès que ce soit le programme de mentorat offert aux nouveaux étudiant (54 étudiantes et étudiants-mentors ont accompagné 1 387 étudiantes et étudiants), les services de tutorat dans environ 170 cours et 12 centres d'aide en collaboration avec les professeurs qui recrutent les tutrices et les tuteurs, les centres d'aide aux études dans diverses disciplines, les ateliers et les services d'encadrement à l'individuel sur les

divers volets des méthodes d'étude, le colloque annuel ainsi que la bonification des ressources aux Services aux étudiantes et aux étudiants.

Parmi les nouveaux projets, notons celui portant sur le soutien des étudiantes et des étudiants en difficultés académiques et l'utilisation de la version électronique du Profil individuel de réussite des étudiantes et des étudiants à l'UMCS. Ces projets permettent de dépister plus tôt les étudiantes et les étudiants qui rencontrent des défis, de les renseigner sur les services offerts et de les encadrer davantage. Pour sa part, l'UMCE a développé et lancé de nouveaux outils promotionnels mettant de l'avant les différents services d'appui à la réussite, dont cinq parapostes et dix diapositives électroniques diffusées sur le réseau des dix afficheurs.

Les trois campus ont collaboré au nouveau projet sur le recrutement et la rétention des étudiantes et des étudiants issus de familles à faible revenu qui a débuté en janvier 2012. Ils ont également travaillé sur des projets visant la préparation aux études universitaires. L'UMCE et l'UMCS ont appuyé le milieu scolaire dans l'offre du cours préparatoire aux études universitaires et postsecondaires. L'UMCM a donné des ateliers en milieu scolaire sur la préparation aux études universitaires et a développé davantage de matériel écrit et en ligne sur la transition aux études universitaires. Le lancement officiel du Carrefour de l'apprentissage à l'UMCS a été fait en mars 2012. Des politiques et des procédures ont été développées et d'autres sont en développement pour assurer la mission du Carrefour. Une vitrine virtuelle présentant des outils et des renseignements au sujet du Carrefour est aussi en développement. Le Carrefour de l'apprentissage installé à la Bibliothèque Champlain à l'UMCM a été, pour sa part, inauguré en mai 2012. Enfin, les trois campus ont continué à collaborer au projet d'encadrement des étudiantes et des étudiants avec un handicap, dont le nombre est en croissance.

Les activités bien établies seront maintenues en 2012-2013, comme le colloque annuel sur la réussite, les activités de l'accueil, les ateliers, le mentorat, les centres d'aide, le tutorat et l'aide avec les méthodes d'étude. Les nouveaux projets permettant un dépistage précoce des étudiantes et des étudiants à risque et en difficultés académiques se poursuivront en 2012-2013. Les activités d'animation des carrefours de l'apprentissage seront davantage développées. Les campus exploreront de nouveaux outils pour offrir leurs services, comme les réseaux sociaux et une vitrine virtuelle. Nous continuerons à collaborer aux projets financés par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail portant sur le recrutement, la rétention et l'encadrement de groupes particuliers d'étudiantes et d'étudiants dans les trois campus. Puisque le financement du PARÉ prendra fin en avril 2013, l'une des priorités principales au cours de l'année sera la préparation d'une nouvelle demande de financement dans le cadre du Programme de langues officielles dans l'enseignement du ministère du Patrimoine canadien.

Bureau des relations internationales (BRI)

Le Bureau des relations internationales (BRI) relève du nouveau vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales et non plus du vice-rectorat à la recherche et à l'enseignement. Son mandat est de soutenir et de faciliter l'internationalisation de l'Université de Moncton, via les fonctions suivantes : la gestion administrative et la promotion des ententes interuniversitaires; la promotion, la gestion et la recherche de financement de toutes les activités et projets de mobilité étudiante (fonction déléguée au Service de mobilité internationale); le recrutement à l'international via les ententes interinstitutionnelles; la gestion de toutes les activités de coopération internationale de l'institution; l'accueil des délégations étrangères; la représentation de l'Université auprès de divers organismes et partenaires; la promotion de l'internationalisation de l'Université de Moncton, tant au sein de l'Université qu'à l'extérieur du pays, incluant l'internationalisation des cursus et l'internationalisation de la communauté acadienne.

Le BRI a connu un changement à sa direction il y a quelques mois. Pauline Bourque, directrice par intérim du BRI, est entrée en fonction le 12 février 2012 suite au départ de Benoît Bourque embauchée dans une autre université. Un concours pour combler le poste sera ouvert dès septembre, pour une entrée en fonction le 1^{er} janvier 2013.

Au cours de l'année, l'Université a signé huit nouvelles ententes et en a renouvelées 10, avec des institutions en France, Belgique, Suisse, Portugal, Togo, Chine et Indes. De plus, un inventaire des 112 ententes interinstitutionnelles, soit 87 ententes cadres et 25 ententes spécifiques vient d'être complété pour entamer une évaluation au cours de l'année.

Le BRI a accueilli 11 délégations à l'Université de Moncton dans ses différents campus, réparties entre les pays suivants : France (5); Haïti (2); Bénin (2); Togo (1); Inde (1) en plus de la délégation de l'Agence universitaire de la Francophonie en mai.

Le BRI s'est particulièrement investi dans la préparation de trois projets de coopération internationale d'envergure, de trois demandes de financement auprès de l'ACDI et d'autres bailleurs de fonds et a également collaboré dans l'élaboration de deux autres projets et demandes de financement avec d'autres universités partenaires. Cela a nécessité quelques déplacements de la direction du BRI, de la direction du Bureau de l'enseignement coopératif de l'UMCM, d'un doyen et de professeurs au Burkina Faso, à Haïti et à Cuba. Le projet «Appui aux écoles pratiques d'agriculture (CPR) au Burkina Faso» a été retenu par l'ACDI avec un budget de 3,81 millions de dollars. Les professeurs Jean-Guy Vienneau et Carole Tranchant de la Faculté des sciences de la santé et des services communautaires participent à ce projet. Quoique le projet «Le développement des capacités du système d'éducation haïtien : formation des professionnelles et professionnels à l'enseignement à Haïti » du consortium appelé LOMS, regroupant les universités Laval, Ottawa, Moncton et Sherbrooke, n'a pas été initialement retenu, le LOMS s'est fusionné en août avec le Consortium interuniversitaire pour la refondation du système éducatif haïtien (CIRSÉH) afin d'en créer un seul pour le Canada français. Ceci s'est fait suite à une demande de Michaëlle Jean, ambassadrice du Canada à l'ONU, qui intervient régulièrement dans les affaires Canada/Haïti. Les professeurs Jean-François Richard et Jeanne d'Arc Gaudet de la Faculté des sciences de l'éducation en font partie.

La mobilité étudiante demeure un défi à l'Université de Moncton, étant sous la moyenne nationale. En 2011-2012, ce sont 99 étudiants qui ont vécu une expérience de mobilité internationale, dont 45 qui ont reçu des crédits (études, immersion, stages coop et stages obligatoires) alors que 54 étudiants ont été encadrés pour des missions humanitaires en Haïti, Pérou, Brésil, États-Unis et France. Afin qu'un plus grand nombre d'étudiantes et étudiants vivent l'expérience académique de la mobilité internationale qui est un plus dans leur parcours personnel, il sera dorénavant possible aux étudiantes et étudiants de 2^e année d'y participer ce qui permettra davantage à des étudiantes et des étudiants des campus d'Edmundston et de Shippagan d'en profiter. Le Service de mobilité internationale poursuivra ses démarches auprès des instances académiques afin de susciter un intérêt accru auprès des étudiantes et étudiants.

À l'automne, le programme *Passeport international* a été lancé. Offert aux étudiantes et étudiants de tous les cycles et de tous les campus, il a comme objectif d'enrichir le programme d'études des étudiantes et étudiants en leur apportant des connaissances, compétences et habiletés en interculturel et à l'international qui leur permettent d'améliorer leur communication interculturelle, leur sensibilité aux autres cultures et leur employabilité. Lors de la collation des diplômes à l'UMCM en mai, Marc Allain, diplômé en génie civil, a été le premier récipiendaire du Certificat d'Intelligence culturelle décerné dans le cadre du programme *Passeport international* après avoir accumulé un total global de 100 points au moyen d'ateliers, de conférences, de présentations, de bénévolat, d'un séjour académique d'un semestre en Suisse.

L'année qui s'amorce verra une nouvelle direction au Bureau des relations internationales qui aura pour mandat de mettre en œuvre un plan stratégique quinquennal d'internationalisation de l'Université. Toutes les activités et services internationaux de l'Université seront regroupés sous un même site internet qui deviendra le carrefour international de l'Université de Moncton. Une révision et une évaluation de la pertinence des ententes interinstitutionnelles cadres et des ententes spécifiques seront réalisées. Un plan opérationnel pour chacun des 10 programmes de premier cycle identifiés dans lesquels le programme de mobilité étudiante pourrait facilement prendre son essor sera élaboré, en plus d'identifier cinq autres programmes qui pourraient bénéficier de la mobilité étudiante.

Service à l'activité physique et sportive (SAPS)

Le Service à l'activité physique et sportive relève du nouveau vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales et non plus de la direction des relations universitaires. Le SAPS est sous la direction de Marc Boudreau. Entre autres, le programme sportif des Aigles bleus et des Aigles bleues, qui comprend les équipes mixtes d'athlétisme et de cross-country, les équipes féminines et masculines de soccer, les équipes féminines et masculines de hockey et l'équipe féminine de volleyball, est un investissement d'une valeur incontestable pour l'Université. Il contribue au recrutement et rétention des étudiantes et étudiants et au resserrement des liens avec les membres de la communauté universitaire, les anciens, anciennes et amis, les partenaires et la

communauté en général. De plus, l'Université bénéficie grandement d'une couverture médiatique importante des équipes sportives. Le défi dans les prochaines années est d'assurer l'inclusion des sports universitaires de l'UdeM dans nos stratégies de recrutement et de rétention et d'appuyer les initiatives qui permettront le rayonnement continu des sports universitaires au sein de la communauté acadienne.

En 2011-2012, l'Université comptait 139 athlètes, dont 72 étudiantes-athlètes et 67 étudiants-athlètes. Ce sont 22 d'entre elles et d'entre eux qui ont été inscrits au Tableau d'honneur académique canadien de Sport interuniversitaire du Canada pour avoir obtenu une moyenne supérieure à 3,7, et cela, en portant les couleurs Bleu et Or de notre université aux quatre coins des provinces Atlantiques.

La saison sportive de nos étudiantes-athlètes et étudiants-athlètes de soccer masculin, de l'athlétisme, du hockey féminin et du volleyball féminin se sont terminées aux championnats du Sport universitaire de l'Atlantique (SUA). Les étudiants-athlètes de l'équipe de hockey masculin ont également participé aux championnats du SUA jusqu'à la finale, en plus du championnat national de Sport interuniversitaire canadien (SIC).

L'Université de Moncton a été l'hôte des championnats de Sport universitaire atlantique (SUA) de volleyball du 17 au 19 février 2012 et d'athlétisme les 25 et 26 février 2012.

Le SAPS a coordonné des visites dans six écoles du District 1 pour faire les présentations dans le cadre du programme « Lire et bouger avec les Aigles ».

Afin d'améliorer l'intégration du SAPS au sein des visées stratégiques du VRAEI au cours de l'année, le rapprochement avec le bureau du recrutement se poursuivra ainsi que le développement de liens pertinents avec des unités académiques.